

10

CÉLÉBRATION DES 10 ANS DE LA CRÉATION DU FEJ

LE FONDS  
D'EXPÉRIMENTATION  
POUR LA JEUNESSE :  
**DIX ANS AU SERVICE DE  
L'INNOVATION SOCIALE  
EN FAVEUR DES JEUNES**



MINISTÈRE  
DE L'ÉDUCATION  
NATIONALE ET  
DE LA JEUNESSE

# 10

Expérimenter pour éprouver, évaluer pour comprendre, expérimenter avant de généraliser, évaluer pour être plus efficace... La création du Fonds d'expérimentation pour la jeunesse il y a dix ans visait à mieux éclairer la décision publique au moyen d'éléments scientifiquement établis.

De manière complémentaire aux statistiques publiques et aux études et recherches, que nous produisons également au sein de l'Institut national de la jeunesse et de l'éducation populaire, les expérimentations et leurs évaluations constituent un matériau d'un nouveau type, issu de l'interlocution entre les acteurs de terrain, les chercheurs et les décideurs publics et co-construit à partir de leurs expériences respectives. Elles postulent que les initiatives de terrain répondent à une demande sociale ancrée dans le réel, qu'une bonne part d'entre elles sont porteuses d'expériences innovantes et de savoir-faire que les acteurs publics doivent soutenir et prendre en compte.

C'est particulièrement vrai s'agissant des politiques de jeunesse qui se caractérisent par le nombre élevé des acteurs et des publics auxquels elles s'adressent. Inventifs, dynamiques, les jeunes sont aussi des ressources et porteurs de solutions pour leur quotidien et l'avenir de notre pays. De même, ils ne cessent de réclamer d'être davantage associés aux politiques qui les concernent. Le FEJ est également une réponse à ces dynamiques. 10 ans après, l'INJEP qui porte ce dispositif invite ainsi à en faire le bilan et à ouvrir des perspectives pour les travaux à venir. Puisse chacun d'entre nous trouver, dans cette journée anniversaire, matière à nourrir la pensée et l'action.

**Thibaut de Saint Pol**  
directeur de l'Institut national de la jeunesse  
et de l'éducation populaire

# sommaire

<b>Introduction</b>	<b>5</b>
<b>PARTIE 1 : Pourquoi et comment expérimenter pour les politiques de jeunesse ?</b>	<b>6</b>
L'expérimentation qu'est-ce que c'est ?	6
Le FEJ : une démarche originale et inédite	7
L'engagement de différents acteurs	9
Les méthodes d'évaluation	10
Le FEJ : une expérience et une expertise reconnue	13
Ils ont dit :	13
<b>PARTIE 2 : Panorama thématiques des expérimentations</b>	<b>14</b>
Education et formation	15
Accès à l'autonomie	25
Insertion professionnelle	32
Insertion sociale	38
Engagement et citoyenneté	56
<b>PARTIE 3 : L'expérimentation et après ?</b>	<b>52</b>
Du côté des porteurs de projet du FEJ : essaimage	52
Carte des implantations LFSE	56
Du côté de l'action publique en faveur des jeunes : des enseignements	57
Les expérimentations en cours	58
Les perspectives	60
<b>Conclusion</b>	<b>61</b>

# introduction

Le Fonds d'expérimentation pour la jeunesse (FEJ) a été créé il y a dix ans.

L'ambition initiale, inédite et innovante était de créer un dispositif permettant de préfigurer les futures politiques publiques en faveur des jeunes au moyen de l'expérimentation sociale.

L'objectif était également de disposer d'un outil suffisamment souple pour permettre de susciter des initiatives innovantes du terrain, mobilisant les acteurs de jeunesse, de les soutenir financièrement et de les accompagner sur une durée suffisante pour permettre une évaluation concluante sur l'efficacité du dispositif et la possibilité de le déployer à plus grande échelle, voire de le généraliser.

Mais le FEJ est lui-même un dispositif expérimental qui a su évoluer, se renouveler, s'améliorer au fil des années pour répondre au mieux aux objectifs qui lui ont été assignés.

Le présent livret vise à présenter, certes de manière non exhaustive, un panorama des actions mises en œuvre sur la décennie, sur des champs thématiques variés, selon des méthodes et procédures diversifiées et avec des enseignements nombreux.

Il conclut également sur l'actualité et les perspectives du FEJ dans les années à venir.

# PARTIE 1 : Pourquoi et comment expérimenter pour les politiques de jeunesse

## L'expérimentation, qu'est-ce que c'est ?

Il existe différentes définitions de la notion d'expérimentation que cela soit du point de vue littéral, dans une acception scientifique, ou encore dans le registre politique.

Pour le Fonds d'expérimentation pour la jeunesse (FEJ), l'expérimentation consiste en une innovation de politique sociale, initiée dans un premier temps à une échelle limitée compte tenu des incertitudes existantes sur ses effets, et mise en œuvre dans des conditions qui permettent d'en évaluer les effets dans l'optique d'une généralisation.

Ainsi, l'objectif d'une expérimentation est de mesurer les effets d'un dispositif et ses conditions de mise en œuvre afin de l'essaimer, dans son ensemble ou en partie.

**EXPÉRIMENTER  
POUR LE FEJ  
C'EST :**

Un projet innovant



un protocole  
scientifique  
d'évaluation



une  
expérimentation

## Le FEJ : une démarche originale et inédite

Le FEJ met en place un **partenariat inédit** entre un service de l'Etat et des partenaires privés qui poursuivent le même objectif d'améliorer la situation des jeunes et promeuvent la **démarche expérimentale**.

Le caractère **interministériel et scientifique** du FEJ s'exprime à travers ses instances :

- Un conseil de gestion composé des représentants des différents ministères et de partenaires privés : il définit les thématiques prioritaires d'expérimentations futures et décide de l'allocation des fonds.
- Un conseil scientifique et d'orientation composé de personnalités scientifiques reconnues pour leurs compétences en matière d'évaluation et/ou de politiques de jeunesse : il est le garant de la qualité des évaluations proposées.

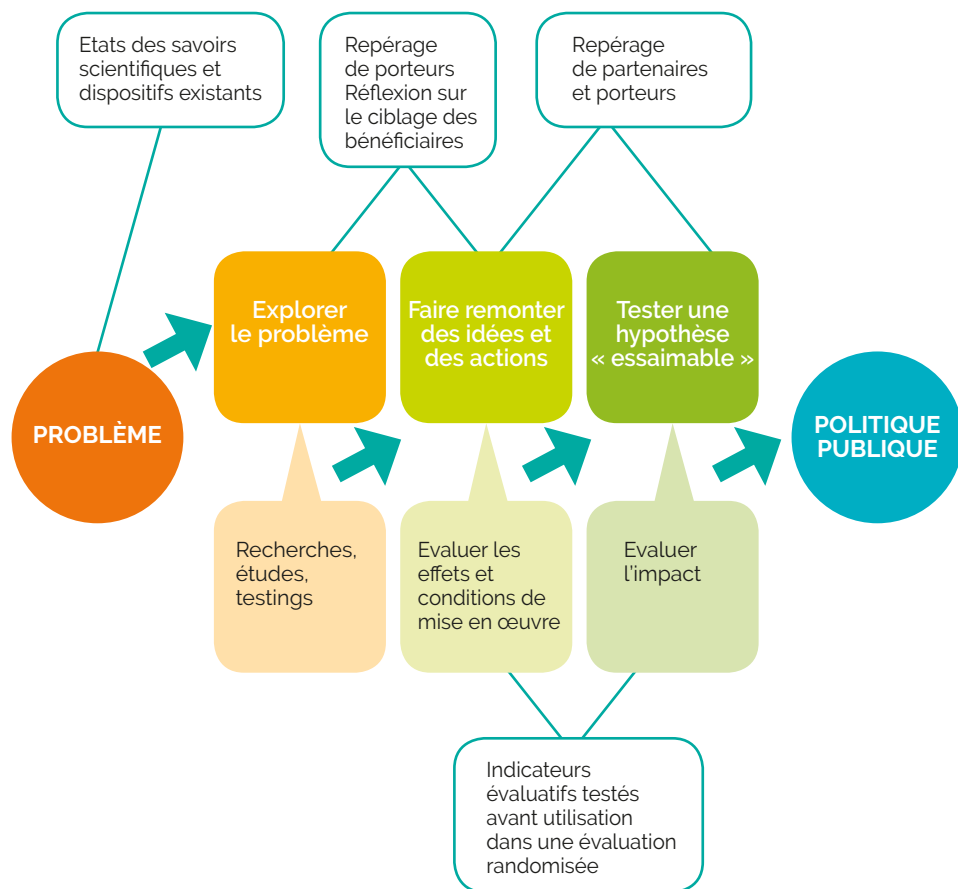
Le FEJ agit selon deux logiques :

- une **logique descendante (top-down)** quand des expérimentations sont lancées par le gouvernement pour tester une politique avant de la généraliser,
- et une **logique ascendante (bottom-up)** lorsque les acteurs de terrain du champ de la jeunesse sont sollicités par le biais d'appels à projet pour proposer des dispositifs à partir de leur expérience pour les tester.

La **logique du FEJ** peut être résumée en 3 étapes fondamentales de l'expérimentation :

- **explorer** un problème via des recherches, études et testings ;
- **faire remonter** des idées et des actions pour en évaluer les effets et les conditions de mise en œuvre ;
- **tester** une hypothèse essaimable en évaluant l'impact.

## Le questionnement évaluatif au croisement de trois temporalités



Source : guide méthodologique relatif aux évaluations du FEJ.  
[http://www.experimentationjeunes.gouv.fr/IMG/pdf/methodes\\_evaluation\\_experimentation\\_guide\\_v2-180611-def\\_tsp.pdf](http://www.experimentationjeunes.gouv.fr/IMG/pdf/methodes_evaluation_experimentation_guide_v2-180611-def_tsp.pdf)

## L'engagement de différents acteurs

Un ou plusieurs ministères, des acteurs institutionnels, du monde associatif, des entreprises privées, mais aussi des équipes d'universitaires ou de cabinets privés collaborent à la mise en œuvre d'une expérimentation. **Les résultats visent à nourrir les politiques publiques de jeunesse à l'échelle nationale et locale, mais aussi le monde de la recherche et celui des acteurs de terrains.**

L'expérimentation n'est possible que par cette collaboration. (On la décrit juste avant cette collaboration, si on la re décrit, c'est une redite). L'autre possibilité est de passer l'ensemble de ce troisième paragraphe en premier ce qui permet d'être global, puis plus précis.

Le FEJ, les porteurs de projets et les évaluateurs ont différents rôles à jouer pendant le temps délimité d'expérimentation.

**Le FEJ occupe ainsi la place de l'initiateur, de l'organisateur et du financeur du cadre expérimental.**

Mais il est aussi à l'intersection entre d'une part, les porteurs de projets (ou collectifs de porteurs), tels que des collectivités territoriales, établissements publics ou privés, associations ou entreprises, qui ont l'expérience de mener des projets, et surtout connaissent le public qu'il s'agit d'atteindre, et d'autre part, les évaluateurs, des équipes de chercheurs, universitaires ou laboratoires publics ou privés, qui maîtrisent et mettent en œuvre les méthodes d'évaluation.

Durant le déroulement de l'expérimentation ou de la mise en œuvre du dispositif évalué, le FEJ accompagne le porteur et l'évaluateur et organise des temps de rencontre, de réflexion et de mise en commun des méthodes, et des résultats. Puis le FEJ mets en perspective les résultats des évaluations. Ce travail de capitalisation est ensuite mis à la disposition des décideurs de politiques publiques locales ou nationales, des acteurs de terrain et du monde de la recherche.

# Les méthodes d'évaluation

L'évaluation tient une place importante dans le dispositif d'expérimentation. Pour tirer les enseignements pertinents, plusieurs méthodes issues de différentes disciplines scientifiques (essentiellement l'économie et la sociologie) sont mobilisées.

Les méthodes d'évaluation d'expériences ou d'expérimentations sociales sont différentes au regard de leur objectif, on en distingue plusieurs <sup>1</sup>.

## L'EXPÉRIMENTATION ALÉATOIRE OU QUASI ALÉATOIRE PERMETTANT LA MESURE DE L'EFFICACITÉ

Cette méthode repose sur l'observation d'un groupe test bénéficiant du dispositif et d'un groupe témoin qui n'en bénéficie pas. L'expérimentation aléatoire vise à produire, par la manipulation, un contrefactuel permettant de comparer les effets d'un dispositif à « ce qui serait advenu dans un état de nature » (Gurgand, 2014)<sup>2</sup> sans le dispositif.

La mise en place d'un groupe témoin n'étant possible systématiquement, plusieurs méthodes dites quasi-aléatoires peuvent être utilisées afin de reconstituer des groupes comparables a posteriori : la double différence, la méthode d'appariement, ou encore la régression par discontinuité par exemple (voir guide méthodologique).

## MÉTHODE DE COMPARAISON AVANT ET APRÈS PERMET DE REGARDER CE QUI BOUGE DANS LE SYSTÈME

La comparaison d'une situation avant et après dispositif permet de regarder les effets produits sur le système et l'ensemble de ses membres par la mise en perspective des expériences des uns et des autres. L'objectif est de comparer la situation à deux moments en regardant les positions et les points de vue des différents membres du système : évolution des pratiques des acteurs. Le fait que des éléments extérieurs au dispositif puissent impacter les acteurs conduit à prendre des précautions pour parler d'impact sauf si une population témoin est constituée.

## MÉTHODE IN ITINERE POUR COMPRENDRE LES CONDITIONS DE MISE EN ŒUVRE

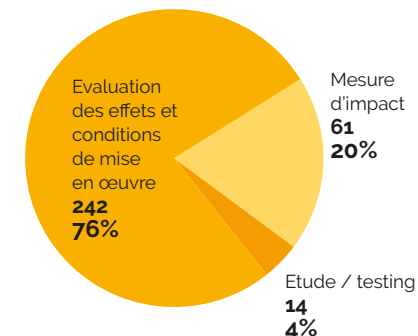
L'évaluation *in itinere* porte davantage sur la cohérence, la pertinence d'un dispositif et permet de produire de la connaissance sur une situation et sur un dispositif en cours de construction, voir en co-construction. Les termes évaluation « chemin faisant », « concomitante », « en continu » ou « au fil de l'eau » sont aussi utilisés pour désigner ce type d'évaluation. Il s'agit d'observer le dispositif et sa mise en œuvre du point de vue de l'ensemble des acteurs inscrits dans un contexte spécifique (territoire). Ce type de méthode peut conduire à repérer des besoins ou des atouts invisibles au départ, voire de faire rectifier une question théorique en lien avec les problèmes du terrain, elle peut également permettre de faire émerger une problématique de terrain.

La réalisation d'une évaluation implique le recueil ou l'utilisation d'un certain nombre de données, telles que le traitement de données administratives, le questionnaire, l'entretien individuel et collectif et l'observation. Ces méthodes et leurs outils peuvent être mis en place indépendamment ou simultanément, afin d'évaluer l'impact strict d'un dispositif, mais aussi de comprendre les effets attendus ou inattendus et les conditions de mise en œuvre indispensables à toute réflexion sur les politiques publiques.

## LES ÉVALUATIONS DU FEJ EN CHIFFRES : 2009-2018

Depuis 2009, le FEJ utilise différentes méthodes réparties ainsi :

### Objectif des évaluations



Source : tableau FEJ évaluations 2009-2018.

Champ : 317 évaluations.

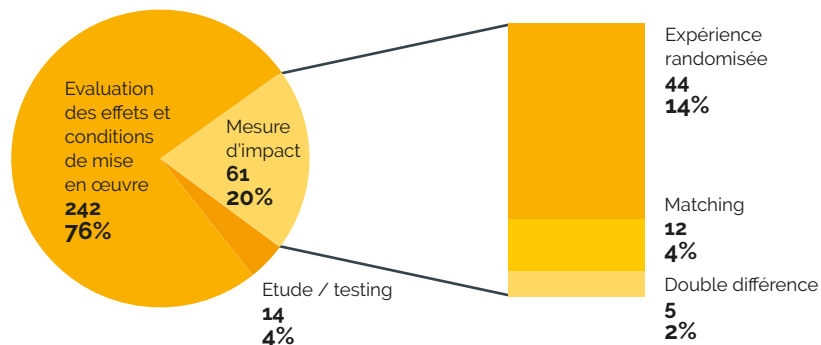
Lecture : 19 % des évaluations réalisées dans le cadre du FEJ ont consisté en une mesure d'impact.

<sup>1</sup> Kerivel A., James S., *L'expérimentation sociales : étapes et méthodes d'évaluation*, Fiches repères, INJEP, 2018

<sup>2</sup> Gurgand M., *Que nous apprennent les expérimentations sociales ?* Cours au collège de France, 21 février 2014

Pour entrer dans le détail, pour ce qui est des mesures d'impact, la répartition entre expérience aléatoire (expérience randomisée) et quasi aléatoire (matching, double différence) est la suivante :

### Protocole choisi pour les mesures d'impact



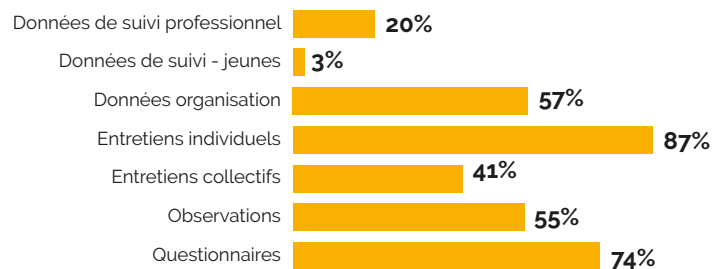
Source : tableau FEJ évaluations 2009-2018.

Champ : 317 évaluations.

Lecture : 44 évaluations menées dans le cadre du FEJ sont des expérimentations randomisées, elles représentent donc 14 % des évaluations.

Ces méthodes utilisent différents outils de recueil de données dont la combinaison est possible.

### Outils employés par les évaluateurs



Source : tableau FEJ évaluations 2009-2018.

Champ : 317 évaluations.

Lecture : 87 % des évaluations ont recouru aux entretiens individuels pour collecter des données

## Le FEJ : une expérience et une expertise reconnue

En 10 ans de lancement et d'accompagnement d'expérimentations, le FEJ a montré qu'il est difficile de penser une politique publique sur un sujet encore peu exploré ou de trouver des porteurs et partenaires solides qui effectueraient un changement radical de pratique. Parce qu'entre l'idée et la réalisation existent des étapes intéressantes à observer, le FEJ est garant de l'adaptation d'un questionnaire évaluatif et d'une méthode adaptée.

**L'une des singularités du FEJ est qu'il est un laboratoire au croisement de la recherche, du politique, des acteurs de terrain, au service des jeunes et des politiques de jeunesse.**

### Ils ont dit :

« Le Fonds d'expérimentation pour la jeunesse (FEJ) est une innovation dans le paysage institutionnel français. »

MARC GURGAND  
MATHIEU VALDENAIRE

« The decade-long experience of the French Youth Experimentation Fund is a reference to learn how to face the challenge of developing experimental culture. »

INNOVATION  
GROWTH LAB

« L'expérience et les évolutions du FEJ sont riches d'enseignements sur les conditions de réussite d'une bonne intégration de l'évaluation d'impact à l'élaboration et à la mise en œuvre des politiques sociales en France. »

AGENCE NOUVELLE DES  
SOLIDARITÉS ACTIVES

### Pour aller plus loin :

James S., Kerivel A.,  
*L'expérimentation sociale : étapes et méthodes d'évaluation.*  
Fiches repères, INJEP, 2018

Kerivel A., *Guide méthodologique relatif aux évaluations du Fonds d'expérimentation pour la jeunesse (FEJ).* INJEP, 2018

## PARTIE 2 : Panorama thématique des expérimentations

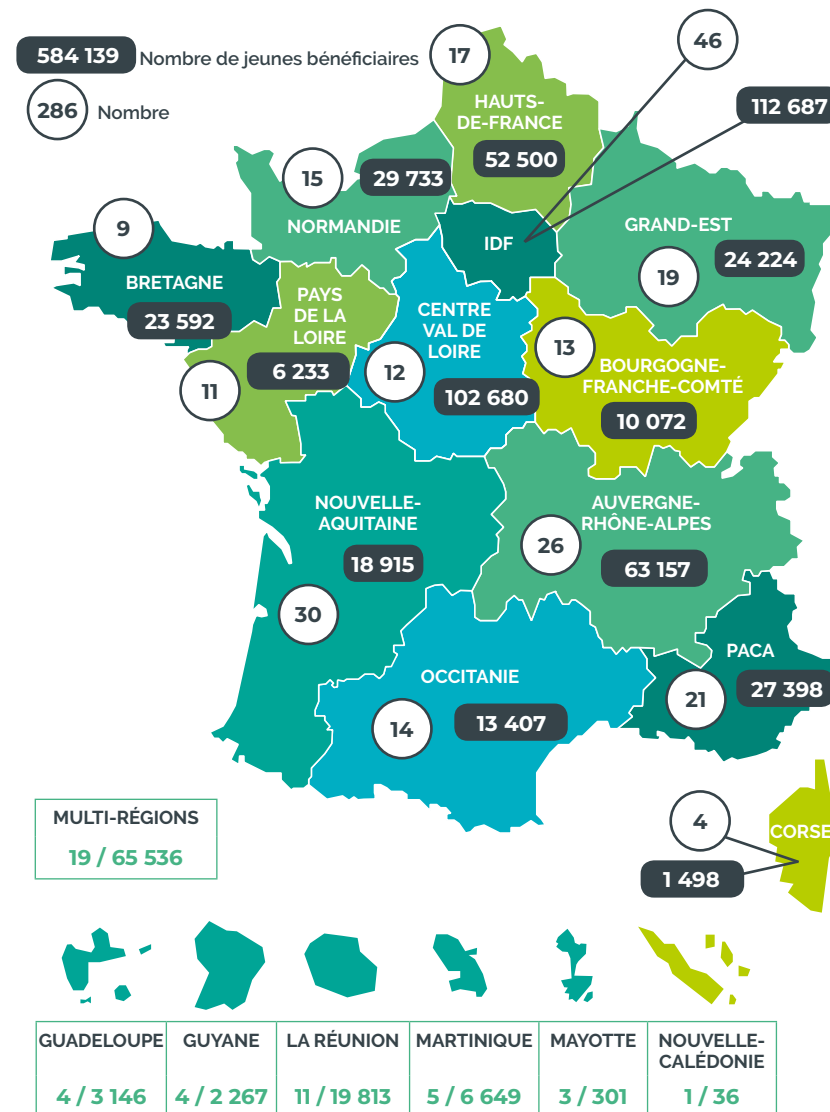
Le FEJ a depuis dix ans tenté d'investiguer toutes les difficultés que peut rencontrer un jeune dans son parcours de vie, depuis le plus jeune âge jusqu'à l'entrée dans l'âge adulte et l'autonomie.

THÈMES	Sous-thèmes
<b>ÉDUCATION ET FORMATION</b>	Réussite scolaire Orientation Lutte contre le décrochage Alternance Livret de compétences Lutte contre le harcèlement à l'école
<b>ACCÈS À L'AUTONOMIE</b>	Accès au permis de conduire Accès au logement Revenu contractualisé d'autonomie
<b>INSERTION SOCIALE</b>	Accès à la santé Accès à la culture ASE-PJJ Jeunes sous main de justice
<b>INSERTION PROFESSIONNELLE</b>	Accès à l'emploi Mobilité inclusive
<b>ENGAGEMENT ET CITOYENNETÉ</b>	Engagement Éducation populaire et numérique Mobilité internationale Lutte contre les discriminations

## Éducation et formation

### QUELQUES DONNÉES

Carte des projets « éducation et formation »





# Réussite scolaire

## Lutte contre le décrochage

### LES DIFFICULTÉS POTENTIELLES RENCONTRÉES PAR LES ÉLÈVES :

Inégalités sociales prégnantes, apprentissages considérés comme insuffisamment précoces, situations d'illettrisme, climat scolaire parfois tendu autant de situations qui altèrent la réussite des enfants et jeunes dans leur parcours scolaire

Il s'agit de tenter de proposer des dispositifs en direction des élèves qui décrochent progressivement de leur scolarité au collège, ne se réinscrivent pas après leur classe de 3<sup>e</sup>, abandonnent leur cursus après une orientation qui ne leur convient pas, rompent leur contrat d'apprentissage parce qu'ils ne se retrouvent pas dans le métier qu'ils apprennent ou échouent dans l'enseignement supérieur pour lequel ils ne sont pas suffisamment préparés, l'abandon prématuré de la formation marque durablement le parcours professionnel.

### LES AXES D'ACTION DU FEJ VIA L'EXPÉRIMENTATION :

Pour favoriser la réussite des enfants les plus en difficulté, plusieurs axes d'expérimentation ont été empruntés :

la mise en place de **nouvelles structures scolaires**, comme les internats d'excellence, basées sur une concentration des moyens et des effectifs réduits, la transformation des **rythmes scolaires** avec des formules prévoyant par exemple des cours le matin et du sport l'après-midi, de **nouvelles méthodes pédagogiques** qui permettent de lutter contre l'échec scolaire par exemple auprès des enfants accueillis en crèches en testant une nouvelle façon d'agir sur le développement du langage, ou encore auprès des jeunes en outre-mer en s'appuyant sur le bilinguisme des familles pour lutter contre l'illettrisme.

Les expérimentations ont également porté sur le **climat scolaire et la lutte contre le harcèlement à l'école** en testant des dispositifs de repérage et d'accompagnement, des dispositifs de sensibilisation, de médiation et de formation.

De nombreuses expérimentations ont enfin été mobilisées sur la question du **décrochage scolaire** à travers deux registres d'action : celui qui vise à prévenir le décrochage d'élèves en difficulté et celui qui vise à repérer et à soutenir les jeunes qui ont déjà décroché.

**En ce qui concerne les formations en alternance**, face aux ruptures de contrats, des accompagnements intervenant à différentes étapes du processus d'apprentissage ont été mis en place notamment par les missions locales (en amont, pendant, en aval du contrat). Certains accompagnements ont également pris en charge les questions de logement rencontrés par les apprentis, la nécessité d'un double logement n'est en effet pas rare pour ces jeunes dont le centre de formation est éloigné de l'entreprise.

En matière de décrochage, les projets ont mis en œuvre des actions visant à garder les jeunes dans les murs des institutions de formation ou à constituer des lieux d'accueil hors de l'école pour ceux qui ont décroché. Ils ont agi sur différents leviers : la relation entre les équipes éducatives et les parents, les coordinations entre professionnels, enseignants, éducateurs et personnels soignants.

### ZOOM SUR QUELQUES EXPÉRIMENTATIONS :

#### APPRENTISSAGES PRÉCOCES « PARLER BAMBIN »

Expérimentation portée par l'Agence nouvelle des solidarités actives (ANSA) et évaluée par l'École d'économie de Paris, Expérimentation en cours

« Parler Bambin » est une méthode pédagogique appliquée en crèche qui favorise le développement du langage chez les enfants défavorisés. S'appuyant sur des observations et des techniques de développement des interactions langagières, la méthode vise à donner aux enfants l'envie et le plaisir de communiquer par la confiance et l'estime de soi.

L'expérimentation concerne 96 crèches en Auvergne-Rhône-Alpes (Auvergne), Normandie (Basse-Normandie), Bretagne, Normandie (Haute-Normandie), Île-de-France, Hauts-de-France (NPDC), Pays de la Loire, Hauts-de-France (Picardie), Auvergne-Rhône-Alpes (Rhône-Alpes), soit 900 enfants.

## DÉCROCHAGE SCOLAIRE

### « ATELIERS PEDAGOGIQUES DE NANTERRE »

Expérimentation portée par le CMP JEAN WIER – Centre hospitalier Théophile Roussel et évaluée par le CEREQ, expérimentation 2009/2011

L'objectif était d'agir auprès d'adolescents de 12 à 18 ans déscolarisés ou en voie de l'être, en leur proposant un enseignement hors les murs, en petits groupes, basé sur une pédagogie nouvelle et un accompagnement par une équipe mixte permettant une synergie entre les soins et la remobilisation des apprentissages. L'expérimentation a concerné des jeunes déscolarisés résidant sur les communes de Nanterre, Puteaux, Suresnes et Neuilly-sur-Seine, ces jeunes étant identifiés au départ par des enseignants, la PJJ, l'aide sociale à l'enfance et des pédiatres.

## ALTERNANCE « PRÉVENTION DES RUPTURES DANS L'APPRENTISSAGE »

Expérimentation portée par la mission locale de Tulle et évaluée par le CNRS – GRECSTA, expérimentation 2008 – 2012

Cette expérimentation s'adressait aux jeunes primo-entrants en apprentissage du département de la Corrèze. Il s'agissait d'accroître le nombre de contrats signés en facilitant les contacts entre employeurs et jeunes sur un marché marqué par la multitude et l'éparpillement des acteurs (information, découverte du métier, recherche d'un contrat, solutions de logement). Il s'agissait également de prévenir l'échec en améliorant la qualité des projets des jeunes et des liens entre apprenti et employeur par un accompagnement spécifique voire une médiation en cas de tensions.

# Orientation scolaire et professionnelle

## LES DIFFICULTÉS RENCONTRÉES PAR LES ÉLÈVES

Les liens entre origine sociale et choix d'orientation restent prégnants puisqu'à résultats scolaires équivalents, les élèves issus des milieux défavorisés sont orientés vers des filières moins sélectives. Le palier d'orientation en fin de 3<sup>e</sup> apparaît à cet égard comme décisif.

Ce constat a conduit à la formulation de plusieurs hypothèses à l'origine d'expérimentations telles que : Quelles sont les conditions de réussite de la coordination des acteurs : quelles sont les conditions de réussite ? Quelle place et quelle implication possibles pour les parents et avec quels impacts ? Mieux les informer sur le système d'orientation, modifie-t-il les choix de leurs enfants ? Les dispositifs mis en place sont-ils reproductibles et à quelles conditions ? L'information donnée sur les possibilités de s'engager dans des voies d'études traditionnellement peu féminisées permet-elle de transformer à brève échéance des choix inscrits pour les jeunes filles dans des parcours sociaux et scolaires sexués et inégaux ?

Valoriser les compétences des jeunes au cours des cursus scolaires, même si elles ne correspondent pas aux apprentissages, par le biais d'outils comme le « livret de compétences », a-t-il des effets dans les choix d'orientation ?

## LES AXES D'ACTION DU FEJ VIA L'EXPÉRIMENTATION

Les expérimentations ont cherché à lutter contre les inégalités qui traversent le processus d'orientation en se concentrant sur deux types d'actions : une **meilleure coordination des acteurs de l'orientation** par leur mise en réseau notamment via des portails Internet, et l'engagement d'actions plus directes sur les choix d'orientation des élèves notamment par une transformation des informations reçues par les jeunes et les familles (intensification des liens entre les collèges et les familles, entre des établissements d'enseignement secondaire et d'enseignement supérieur, entre jeunes et adultes témoignant de leur parcours ou assurant un rôle de parrain, etc.).

## ZOOM SUR QUELQUES EXPÉRIMENTATIONS :

### « LA MALETTE DES PARENTS »

**Expérimentation portée par le Rectorat de Versailles et évaluée par l'Ecole d'Economie de Paris — expérimentation 2011 /2012**

En fin de collège, les élèves choisissent une orientation. L'objectif central de cette expérimentation était d'améliorer le niveau d'information des familles à propos de l'orientation et des procédures du système éducatif (difficultés et débouchés des filières professionnelles), et de les guider dans l'aide à apporter à leurs enfants pour qu'ils trouvent une orientation adéquate. Parmi les actions mises en œuvre : deux réunions organisées par les chefs d'établissement en direction des parents des élèves les plus en difficulté afin de réduire la proportion de décrocheurs à l'issue de la classe de 3<sup>e</sup>.

L'expérimentation s'est déroulée dans 37 collèges de l'académie de Versailles. (Val d'Oise, Essonne, Yvelines, Hauts-de-Seine).

10

## Décrochage universitaire

### LES DIFFICULTÉS POTENTIELLES RENCONTRÉES PAR LES ÉTUDIANTS

À l'université les causes des échecs apparaissent notamment comme la combinaison de mauvais choix d'orientation, de la difficulté à s'adapter à un nouvel environnement, et du sentiment d'isolement d'une partie des jeunes étudiants. Par ailleurs, nombre d'entre eux travaillent en parallèle pour financer leurs études et leur logement, parfois dans des conditions difficiles impactant leur santé et leur réussite universitaire.

Comment limiter l'échec des étudiants ? Les accompagnements mis en place ont-ils eu des effets significatifs sur le maintien dans le cursus initial ou la réorientation au sein de l'enseignement supérieur ? La valorisation des parcours et des compétences produit-elle les effets attendus ? Pour les étudiants salariés les dispositifs testés ont-ils permis d'améliorer leurs conditions d'études et leur réussite universitaire ?

### LES AXES D'ACTION DU FEJ VIA L'EXPÉRIMENTATION

Dans ce cadre le FEJ a soutenu deux types d'expérimentations : en amont, la mise en place de solutions pour pré-

venir les abandons et, en aval, la proposition de solutions de remédiation les plus rapides possible.

En amont, les projets ont visé à favoriser la réussite universitaire et le maintien dans les filières d'études initiales en travaillant sur les acquis scolaires des étudiants les plus fragiles, en améliorant la compatibilité entre travail étudiant et poursuite des études, en facilitant l'intégration des arrivants en résidence universitaire, en permettant, par l'usage d'un outil informatique une meilleure valorisation par les étudiants de leur parcours et de leurs compétences.

En aval, les projets se sont concentrés sur le repérage et l'accompagnement des étudiants décrocheurs de leur formation initiale. Ont été mises en place des actions de coordination des acteurs universitaires (enseignants, personnels du bureau d'aide à l'insertion professionnelle (BAIP)) pour faciliter le repérage des étudiants en difficulté, une structuration en interne des services de l'Université (BAIP) pour prendre en charge les étudiants décrocheurs, ou encore la mise en place de partenariats (missions locales, tissu économique) pour diversifier les offres de réorientation et la construction de cursus permettant une phase de transition vers une orientation nouvelle.

## ZOOM SUR QUELQUES EXPÉRIMENTATIONS :

### « PORTEFEUILLE D'EXPÉRIENCE ET DE COMPÉTENCES » PEC

#### Expérimentation portée par l'Université de Toulouse 3 et évaluée par le CEREQ. Expérimentation 2010 — 2013

Il s'agissait de mettre en place un accompagnement et un outil « portefeuille d'expériences et de compétences numériques » dans 13 universités pour les étudiants en Licence et Master dans le cadre d'une formation spécifique et accompagnée. De développer ces expérimentations dans un réseau collaboratif et multidisciplinaire pour accélérer la mise en place généralisée du dispositif PEC et favoriser l'aide à l'orientation et à l'insertion et enfin de mettre à disposition des outils génériques validés dans chaque établissement en consolidant une équipe ressources PEC et des équipes enseignants-chercheurs accompagnateurs de la démarche 12 000 jeunes décrocheurs étaient visés par l'expérimentation dans plusieurs universités en Nouvelle-Aquitaine (Aquitaine et Poitou-Charentes), Île-de-France, Occitanie, Hauts-de-France (NPDC), Provence-Alpes-Côte d'Azur, Auvergne-Rhône-Alpes (Rhône-Alpes).

### REBOND POUR LES ETUDIANTS DECROCHEURS DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR

#### Expérimentation portée par l'AFIJ et évaluée par le centre de recherche CNRS CREST — expérimentation 2009 – 2011

Il s'agissait de repérer au plus tôt les étudiants décrocheurs ne fréquentant plus leur établissement d'enseignement supérieur, favoriser leur retour à l'emploi et/ou à leur formation, les accompagner individuellement, le plus tôt possible en privilégiant une orientation forte vers les métiers en tension et enfin valider la formalisation du projet professionnel à travers le parrainage par des professionnels en activité.

Le projet a été expérimenté dans les régions : Grand Est, Nouvelle-Aquitaine (Aquitaine, Limousin), Bourgogne-Franche-Comté, Centre-Val de Loire Normandie (Haute-Normandie), Île-de-France, Occitanie, Hauts-de-France, Pays de la Loire, Provence-Alpes-Côte d'Azur, Auvergne-Rhône-Alpes (Rhône-Alpes).

## LES PRINCIPAUX ENSEIGNEMENTS DES EXPÉRIMENTATIONS « RÉUSSITE EDUCATIVE »

Pour **lutter contre l'illettrisme**, les expérimentations montrent la nécessité de :

- Mobiliser les équipes sur les questions de l'illettrisme
- Considérer le potentiel éducatif des familles à l'école
- Œuvrer pour la confiance en soi des élèves
- Favoriser le bilinguisme

La **lutte contre le décrochage scolaire** nécessite :

- Le repérage des élèves fragiles, notamment par la mobilisation des enseignants
- Une proposition d'accueil hors de l'établissement scolaire dans une modalité souple et flexible
- Un lien entre l'école et les parents

Deux réunions par an avec les parents d'élèves permettent de faire baisser de 40 % les décrocheurs en 3<sup>e</sup> (dispositif Malette des parents)

La **lutte contre le décrochage universitaire** montre que :

- Le décrochage universitaire ne peut pas être abordé comme le décrochage scolaire.
- Les décrocheurs étudiants recouvrent des populations très diverses et pas nécessairement en situation d'échec.
- Les dispositifs de réorientation et de reprise de formation universitaire ont rarement trouvé leur public.

Les expérimentations visant à **lutter contre le harcèlement à l'école et à améliorer le climat scolaire** ont montré que :

- La sensibilisation au harcèlement des équipes enseignantes, mais aussi des élèves voire des parents est importante mais ne suffit pas à faire baisser les situations de harcèlement.
- Pour lutter contre l'impuissance des adultes et l'isolement des élèves : l'éducation à l'empathie par le corps et l'introduction d'un médiateur social dans l'école sont deux moyens d'améliorer le climat scolaire et de faire baisser les situations de harcèlement.
- Notons que les effets des dispositifs varient selon le genre de l'élève.

Un médiateur présent en moyenne 2,7 jours par semaine réduit de 11 % le taux de harcèlement ressenti par les élèves

L'éducation à l'empathie réduit de moitié les situations d'exclusion : de 47,8 % à 29,9 %

Pour **lutter contre le décrochage des apprentis** :

- L'accompagnement renforcé par la collaboration entre centre de formation des apprentis et missions locales n'influe pas sur les entrées ou les ruptures d'apprentissage, mais facilite les réorientations.
- Le logement à bas prix chez des particuliers améliore les conditions matérielles de la formation en alternance.
- Toutefois la variable essentielle du recours à l'alternance demeure le volume d'offre de contrats d'apprentissage.

**Pour aller plus loin :**

L'ensemble des rapports finaux des projets présentés et d'autres sont disponibles sur le site du FEJ : [www.experimentation.jeunes.gouv.fr](http://www.experimentation.jeunes.gouv.fr)

Abderemane Cheik A-S., James S., Kerivel A., *Coéducation et confiance en soi : des leviers pour lutter contre l'illettrisme des jeunes ultramarins*, INJEP analyses et synthèse n° 14, juin 2018

Bellarbre E., Kerivel A., Khieu H., *Lutte contre le harcèlement et amélioration du climat scolaire. Les enseignements du Fonds d'expérimentation pour la jeunesse (FEJ)*, INJEP Notes & rapports/ Note thématique, 2018

Bérard J., Valdenaire M. (dir.), *De l'éducation à l'insertion : dix résultats du Fonds d'expérimentation pour la jeunesse*, La Documentation française/INJEP, Paris, 2014

Bérard J., Pretari A., Salin F., *Réorientation, accompagnement, emploi — Trois pistes pour améliorer les parcours professionnels des étudiants*, Jeunesses : études et synthèses n° 23, INJEP, décembre 2014

Bérard J., Pretari A., Valdenaire M., *Apprentissage : les enseignements inattendus des expérimentations*, Jeunesses : études et synthèses n° 19, INJEP, mai 2014

Bérard J., Pretari A., Valdenaire M., *Décrochage scolaire : le repérage, et après ?* Jeunesses : études et synthèses n° 16, INJEP, octobre 2013

Charpentier A., Drean L., Njee L., *Agir pour une orientation non sexiste*, Jeunesses : études et synthèses n° 25, INJEP, avril 2015

Charpentier A., Drean L., Souidi Y., *Améliorer le climat scolaire pour lutter contre le harcèlement*, Jeunesses : études et synthèses n° 28, INJEP, septembre 2015

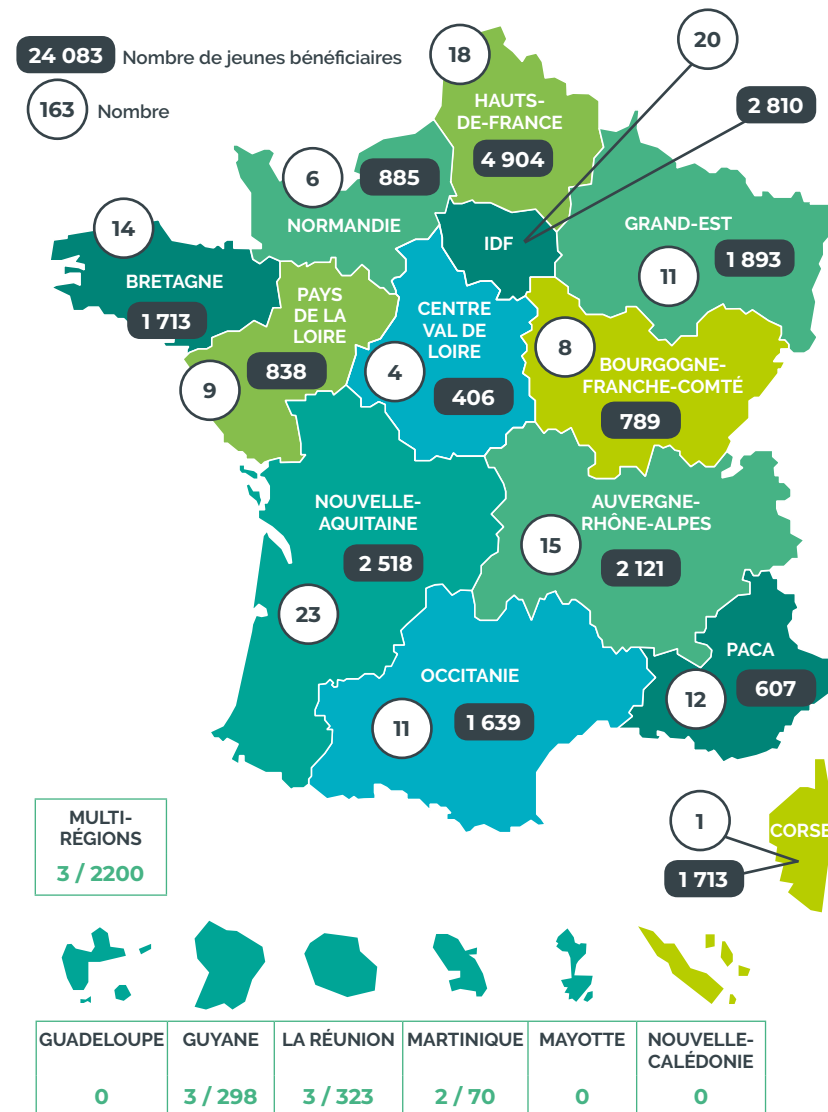
James S., *Illettrisme, insertion professionnelle, santé : des défis pour les politiques de jeunesse en outre-mer*. Enseignements des évaluations d'expérimentations, INJEP Note & rapports/ Note thématique, 2018

Kerivel A., Sulzer E., *Inégalités dans l'accès aux stages, à l'apprentissage et à l'enseignement professionnel : des formations empêchées ?*, INJEP analyses & synthèses n° 1, février 2018

# Accès à l'autonomie

## QUELQUES DONNÉES

Carte des projets « accès à l'autonomie »



## DIFFICULTÉS ET QUESTIONNEMENTS

La prise d'autonomie indispensable à **l'insertion sociale et professionnelle** des jeunes se heurte pour les plus fragiles d'entre eux à la précarité et la faiblesse de leurs revenus. Ceci impacte leur vie quotidienne, leur capacité de mobilité nécessaire pour suivre des études, postuler à un stage ou à un emploi (coût moyen du permis de conduire estimé à l'époque des expérimentations en moyenne à 1 500 €) et leur accès à un logement.

Pour les jeunes de bas niveau de qualification, le handicap lié à la **non-mobilité** est d'autant plus fort que les postes qui leur sont proposés cumulent horaires atypiques, zones de travail en périphérie peu ou mal desservies par les transports en commun et travail sur plusieurs sites.

Quant au **logement**, si certains problèmes sont communs à toutes les classes d'âge, d'autres sont propres aux attentes et aux ressources des jeunes accroissant les difficultés : besoin en petits logements, en logements de courte durée en particulier pour les étudiants, les apprentis, les stagiaires, ressources insuffisantes au regard des niveaux des loyers en zone tendue.

## LES AXES D'ACTION DU FEJ VIA L'EXPÉRIMENTATION

Les programmes expérimentaux se sont concentrés sur ces trois champs. Sur les deux premiers, ils ont mis en place un dispositif d'ampleur testé sur un nombre important de territoires, dispositif proposant notamment une aide financière aux jeunes.

Premier dispositif : le revenu contractualisé d'autonomie (RCA) dont l'objectif était de soutenir les jeunes dans leurs périodes de formation, de recherche d'emploi et d'insertion sociale et proposait un cadre d'**accompagnement contractuel**. L'enjeu était de permettre aux jeunes bénéficiaires de privilégier des solutions d'emploi de plus long terme et en meilleure adéquation avec leurs qualifications ou la reprise d'une formation. Le RCA expérimenté dans 82 missions locales pendant deux ans reposait sur le **versement d'une allocation** qui apportait une garantie de ressources mensuelle de 250 euros aux jeunes bénéficiaires. Le RCA a également été expérimenté auprès de jeunes diplômés.

Second dispositif : l'expérimentation « 10 000 permis pour réussir » dédiée aux jeunes de milieu modeste reposait sur l'octroi d'une allocation de 1000 euros et un accompagnement spécifique

en vue d'obtenir le permis de conduire, **accompagnement ciblé** pour éviter les abandons et produire les meilleurs résultats pour les bénéficiaires. Cette expérimentation a été mise en place par 58 structures sur l'ensemble du territoire et a été évaluée par la fédération de recherche du CNRS « Travail, Emploi et Politiques Publiques » (TEPP) d'une part (évaluation d'impact, méthodes quantitatives), et le cabinet ASDO Études d'autre part (évaluation qualitative portant sur un échantillon de projets).

Sur le logement, les expérimentations ont testé deux types d'approches : proposer de **nouvelles modalités de logement** aux jeunes (logement intergénérationnel, logement chez des particuliers, formes spécifiques de colocation), assurer une **meilleure coordination des acteurs** pour faciliter l'accès des jeunes au logement de droit commun (logement social, logement privé).

## ZOOM SUR QUELQUES EXPÉRIMENTATIONS :

### Parler RCA – MISSIONS LOCALES

#### Expérimentation portée par 82 missions locales et évaluée par l'École d'Économie de Paris / le CREDOC / la DARES, Expérimentation 2011 – 2013

Les jeunes signent avec la mission locale un contrat qui définit le projet professionnel, les modalités de l'accompagnement et les principales étapes du parcours vers l'emploi. Il prévoit également les engagements du bénéficiaire et de la mission locale, en contrepartie du versement de l'allocation.

Lorsqu'ils ne disposent d'aucune ressource d'activité, les jeunes en RCA reçoivent chaque mois une allocation de 250 euros pendant un an puis celle-ci est dégressive sur la deuxième année du contrat. Pour ceux qui perçoivent des ressources mensuelles d'activité (rémunérations du travail, indemnités de chômage, allocations de formation, indemnités de stage et indemnités de formation professionnelle), l'allocation RCA est adaptée en continu.

Étaient visés par ce dispositif les jeunes de 18 à 22 ans en insertion éligibles à l'époque au Contrat d'Insertion dans la Vie Sociale (CIVIS).

## RCA – JEUNES DIPLOMÉS

Expérimentation portée par l'APEC et évaluée par l'Université Pierre Mendès France de Grenoble.

Sur la même démarche, l'allocation mensuelle est versée pendant 12 mois maximum et se cumule éventuellement à des revenus d'activités, dans la mesure où ceux-ci ne dépassent pas un SMIC à temps complet. Elle varie de 10 à 250 euros en fonction des revenus d'activités. Le dispositif visait des jeunes demandeurs d'emploi de 18 à 23 ans titulaires d'au moins une licence et inscrits à Pôle emploi depuis au moins 6 mois.

## LOGEMENT – PASS' ACCOMPAGNEMENT

Expérimentation portée par le Conseil général du Bas-Rhin et évaluée par le CNRS – GRECSTA / l'École d'économie de Paris., Expérimentation 2009 – 2014

Faciliter l'accès au logement à des jeunes en très grande difficulté, âgés de 18 à 25 ans, célibataires ou en couple, avec ou sans enfants, en situation de rupture familiale. Un accompagnement personnalisé et global est assuré par un référent unique (prise en charge du parcours social, professionnel et locatif des jeunes), il est complété par une aide financière d'un montant maximum de 300 euros par mois, dont l'attribution est décidée par une commission pluridisciplinaire. Il vise à permettre à ces jeunes d'accéder à un logement de façon pérenne. Le projet bénéficie d'un partenariat entre le Conseil général, les missions locales, les unités territoriales d'action médico-sociales, le service de la protection de l'enfance, la protection judiciaire de la jeunesse, l'école de la seconde chance. 480 jeunes sont entrés dans le dispositif.

## LOGEMENT – « MISE EN PLACE D'UN RÉSEAU D'HÉBERGEMENT EN CHAMBRES CHEZ LES PARTICULIERS POUR LES JEUNES EN MOBILITÉ »

Expérimentation portée par le Conseil régional d'Aquitaine et évaluée par le CEREQ. Expérimentation 2009 – 2010

L'enjeu du projet était de favoriser le logement des apprentis chez des particuliers. Cette solution de logement cherchait à rendre plus attractif l'apprentissage sur des sites distants, tout en rassurant la famille des jeunes apprentis en termes d'encadrement. Le caractère expérimental tenait à l'articulation de logiques économiques (coûts d'entrée modérés, compléments de revenus) relativement abritées des conditions de marché devenues inaccessibles, avec des logiques de socialisation entre jeunes et propriétaires adultes (57 ans en moyenne). Le projet s'est inscrit également dans une dynamique d'incitation à l'initiative locale et à un mode de gouvernance décentralisé.

## LES PRINCIPAUX ENSEIGNEMENTS DES EXPÉRIMENTATIONS SUR L'AUTONOMIE

Réduire les difficultés financières des jeunes et favoriser leur accès à l'autonomie et à l'emploi

### Le RCA pour les jeunes peu qualifiés :

Les jeunes bénéficiant du RCA vont plus souvent à la mission locale et restent plus longtemps suivis que les jeunes bénéficiant du dispositif classique (CIVIS).

Le fait qu'il n'y ait pas d'effet positif du RCA s'explique par le caractère automatique de l'allocation qui n'a pas permis aux conseillers des missions locales de faire « levier » sur la construction et la mise en œuvre de projets d'insertion.

Il est préconisé de redéfinir les contenus, l'intensité, les étapes du programme et d'amplifier la logique de droits et devoirs du programme.

### Le RCA pour les jeunes diplômés :

Le dispositif n'atteint pas totalement sa cible à cause de critères d'éligibilité trop restrictifs.

L'allocation est plutôt perçue comme une aide à la recherche d'emploi que comme un revenu permettant d'accéder à l'autonomie.

### • Favoriser l'accès à l'autonomie par le logement des jeunes en grande difficulté

Le dispositif Pass'accompagnement produit des effets positifs sur l'amélioration de la situation locative sans pour autant leur permettre d'accéder à un logement autonome.

Le dispositif Pass'accompagnement permet d'augmenter la propension de jeunes en logement non précaire de (43,9 à 51,8 %)

### • Favoriser le logement des apprentis

- L'hébergement en chambre chez les particuliers est une réponse adaptée à la problématique de la mobilité entre lieu de formation et lieu de stage.
- Importance d'un plan de prospections avec un diagnostic territorial de la demande émanant des lieux de formation et des lieux de stage, et un diagnostic de la répartition des logements éligibles.
- Nécessité d'une coordination locale entre les acteurs territoriaux œuvrant pour l'accès au logement avec les responsables des établissements de formation.

### • Une aide financière au permis de conduire permet :

**À court terme**, le passage du permis de conduire s'apparente à une véritable formation professionnelle, intense, sélective et de longue durée qui limite d'autres investissements dans la sphère professionnelle tout autant que dans la sphère non professionnelle.

**À long terme**, deux ans après l'entrée dans le dispositif, ces résultats sont contrebalancés par des effets positifs sur l'insertion professionnelle des jeunes qui disposent du permis.

### Pour aller plus loin :

L'ensemble des rapports finaux des projets présentés et d'autres sont disponibles sur le site du FEJ : [www.experimentationjeunes.gouv.fr](http://www.experimentationjeunes.gouv.fr)

*Mission d'animation du Fonds d'expérimentation pour la jeunesse DJEPVA, Description de l'expérimentation d'un Revenu contractualisé d'autonomie, Note thématique, INJEP, février 2012*

*Mission d'animation du Fonds d'expérimentation pour la jeunesse DJEPVA, Description de l'expérimentation « 10 000 permis pour Réussir », Note thématique, INJEP, février 2012*

*Mission d'animation du Fonds d'expérimentation pour la jeunesse DJEPVA, Premiers enseignements en matière d'alternance, Note thématique, INJEP, août 2013*

*Mission d'animation du Fonds d'expérimentation pour la jeunesse DJEPVA, Premiers enseignements en matière de logement, Note thématique, INJEP, septembre 2013*

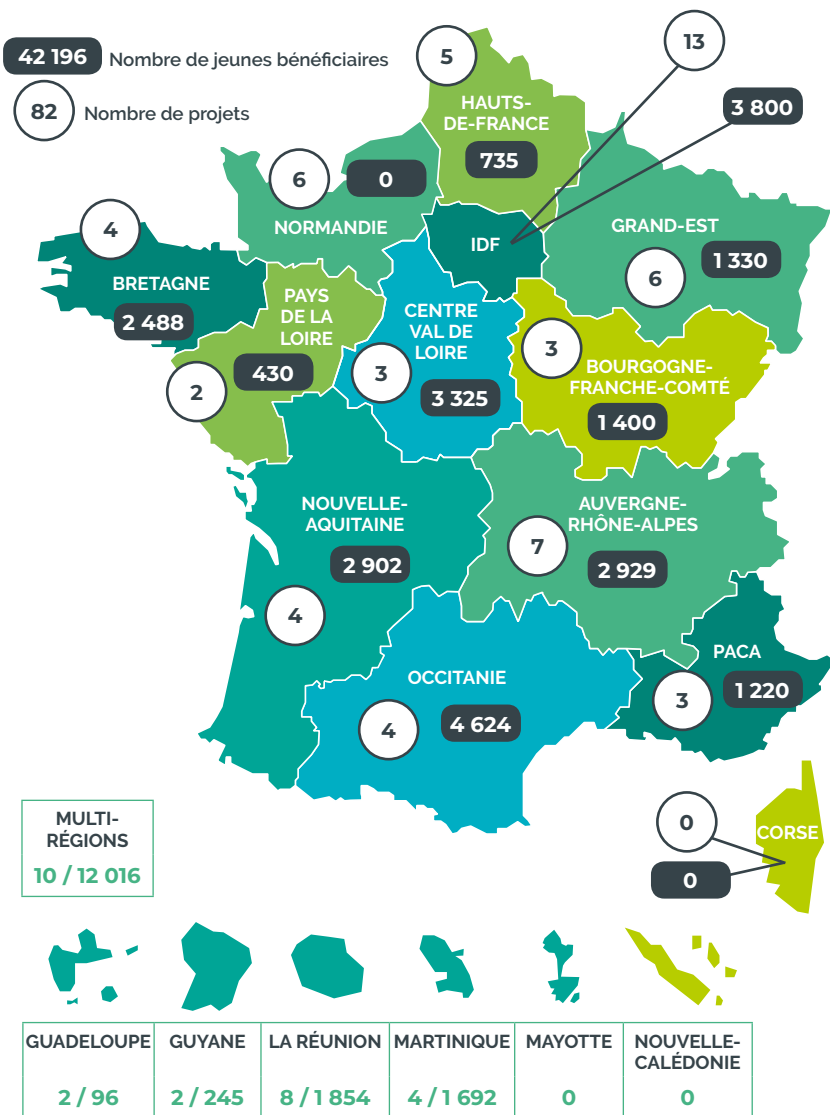
10



# Insertion professionnelle

## QUELQUES DONNÉES

Carte des projets « insertion professionnelle »



## DIFFICULTÉS ET QUESTIONNEMENTS

L'insertion professionnelle des jeunes reste difficile, longue, et souvent précaire pour nombre d'entre eux. En effet, l'emploi des jeunes est très sensible au contexte économique et varie très fortement selon le niveau de diplôme. Pour expliquer ces situations sont souvent évoqués le système éducatif qui préparerait mal à la vie professionnelle, un système d'orientation défaillant, des liens entre la sphère éducative et le monde de l'entreprise encore trop ténus, des acteurs nombreux et insuffisamment coordonnés.

Diplômés mais en difficulté notamment pour les jeunes issus de certaines filières universitaires, non-diplômés, décrocheurs scolaires, décrocheurs universitaires, jeunes jugés sans expérience, **les écueils sont nombreux sur la voie de l'insertion.**

Un accompagnement renforcé des étudiants facilite-t-il leur insertion professionnelle ? Quelles formes d'accompagnement favorisent au mieux l'accès à l'emploi ? Quelles actions sont les plus efficaces pour permettre la création d'activité ? L'accès au crédit suffit-il à réussir à entreprendre ? Quelles aides sont les plus à même de rendre les jeunes plus mobiles ?

## LES AXES D'ACTION DU FEJ VIA L'EXPÉRIMENTATION

Les expérimentations menées ont eu pour objectif d'accroître les opportunités/capacités des jeunes. Il s'agissait de tester des dispositifs sur trois volets spécifiques : l'insertion des jeunes diplômés, l'appui aux jeunes créateurs d'entreprise, le soutien au-delà de l'obtention du permis de conduire à la mobilité des jeunes.

Pour les étudiants, les expérimentations portaient sur des partenariats entre les acteurs de l'enseignement et les professionnels de l'insertion et du recrutement, des actions d'accompagnement et de parrainage, la création d'outils valorisant les compétences (bilans, constitution de réseaux), etc.

Pour les jeunes des lycées professionnels, des actions équivalentes ont été mises en œuvre pour voir comment mieux sécuriser leur entrée dans la vie active sur quatre spécialités de baccalauréats professionnels (électrotechnique énergie équipements communicants, industries de procédés, commerce et services de proximité et vie locale).

Sur **l'entrepreneuriat**, les expérimentations ont ciblé l'accès des jeunes au crédit en les accompagnant dans leur recherche de financement, notamment auprès des banques ou des structures de micro-crédit. Elles ont également porté sur la consolidation de leur projet de création (formation, conseils, validation des acquis, mise en lien avec des professionnels, etc..).

Enfin, des expérimentations ont été menées à nouveau sur la mobilité, notamment sur les freins économiques et cognitifs qui bloquent les jeunes dans leur capacité à se déplacer et donc altèrent leur employabilité. Dans ce cadre, des plates-formes proposant des moyens de déplacement alternatifs et des accompagnements spécifiques ont été mises en place.

### ZOOM SUR QUELQUES EXPÉRIMENTATIONS :

#### CRÉATION D'ENTREPRISE — « GROUPEMENTS DE CRÉATEURS »

**Expérimentation portée par l'Association Nationale des Groupements de créateurs et évaluée par le Groupe de Recherche en Economie et Statistique (CNRS-GRECSTA), Ecole d'Economie de Paris (PSE) et Laboratoire d'Action contre la Pauvreté (J-PAL Europe), Expérimentation 2010 - 2015**

Ce dispositif avait pour finalité de favoriser l'autonomie des jeunes de 18 à 25 ans, qui ne sont plus en formation, par un accompagnement fondé sur la pédagogie de projet. L'accompagnement est réalisé à partir d'une idée de création d'activité exprimée par le jeune, l'activité étant entendue au sens large : association, entreprise ou encore développement d'une activité au sein d'une entreprise déjà existante. La première étape est une phase de sensibilisation. Les jeunes qui veulent poursuivre dans la création d'activité peuvent alors être orientés vers le Diplôme d'Université de Créateur d'Activité (DUCA).

#### CRÉATION D'ENTREPRISE — « CREAJEUNES »

**Expérimentation portée par l'ADIE et évaluée par l'Ecole d'Economie de Paris (PSE), Laboratoire d'Action contre la pauvreté (J-PAL Europe). Expérimentation 2009 - 2011**

Le programme était destiné aux jeunes de 18-32 ans issus de quartiers défavorisés. Il avait pour objectif d'accompagner des jeunes intéressés par la création de leur entreprise. Dans un premier temps (période de 1 à 4 mois), un accompagnement spécifique est mis en place comprenant un accompagnement individuel, une mise en réseau avec des entrepreneurs et une formation. Cette première étape est suivie par un accompagnement post-crédation d'environ 18 mois.

#### MOBILITÉ — « EN AVANT VERS L'EMPLOI »

**Expérimentation portée par MOBILEX — Évaluation nationale menée par la Fédération Travail, emploi, et politiques publiques (TEPP) du CNRS, Expérimentation 2015 - 2016**

Le projet a consisté à développer une plate-forme de mobilité et à proposer aux jeunes différents accompagnements : des bilans de compétence mobilité (définition et validation du projet mobilité au regard du projet professionnel), des ateliers pratiques pour acquérir une meilleure autonomie dans l'organisation de ses déplacements en modes collectifs ou personnels, un accompagnement au projet (accompagnement mobilité en parallèle de l'accompagnement emploi), une sensibilisation / mobilisation (création d'un kit mobilité à destination des jeunes en formation), la location de véhicules 2 et 4 roues, l'acquisition de véhicules 2 et 4 roues (dispositif de location-vente ou tarif solidaire), le transport organisé (services alternatifs de déplacement partagé), la formation au code, l'accompagnement financier au projet d'autonomie, une conduite supervisée, la mise en place de référents mobilité dans les structures accompagnant les jeunes (missions locales, établissements scolaires, IAE), la mise en place d'un lieu-ressource sous la forme de permanences téléphoniques pour les référents mobilité et les jeunes en suivi.

## LES PRINCIPAUX ENSEIGNEMENTS DES EXPÉRIMENTATIONS SUR L'INSERTION PROFESSIONNELLE :

### • Agir sur l'insertion professionnelle par l'entrepreneuriat :

L'acculturation à l'entrepreneuriat et aux compétences transversales associées permet d'agir sur l'insertion professionnelle des jeunes, non par la création effective d'entreprises, mais par l'adaptation aux jeunes qui deviennent acteurs de leurs projets.

L'aide financière demeure néanmoins un élément clef de l'insertion professionnelle.

Deux ans après le début de l'expérimentation « CréaJeunes », la proportion de jeunes ciblés qui ont suivi un accompagnement à la création d'entreprise a augmenté de 39 à 73 %

### • Proposer des formations valorisables centrées sur les envies des jeunes

L'accompagnement individualisé à partir du « désir » des jeunes l'inscrivant dans un parcours formatif tendant vers une reconnaissance diplômante proposée par les groupements de créateurs au sein des missions locales :

- permet d'améliorer fortement l'accès à la formation des jeunes
- entraîne une hausse de jeunes en emploi salarié
- conduit les jeunes à se projeter vers la création d'activité à long terme (et non à court terme).

Le dispositif « Groupements de créateurs » entraîne une augmentation de 23 % de l'activité salariée des jeunes accompagnés par les missions locales

### • Faciliter la mobilité quotidienne des jeunes éloignés de l'emploi par des accompagnements intenses

L'évaluation de seize actions d'aide à la mobilité (actions d'information ou de sensibilisation à la problématique des transports, actions de formation spécifiques, aides matérielles et financières et mise à disposition de moyens de transport) permet le constat suivant :

- Une aide à la mobilité intense améliore les chances d'accès à une formation et à un emploi.
- À trop faible dose, les aides à la mobilité peuvent avoir un effet contre-productif sur l'insertion des jeunes.

### Pour aller plus loin :

L'ensemble des rapports finaux des projets présentés et d'autres sont disponibles sur le site du FEJ : [www.experimentationjeunes.gouv.fr](http://www.experimentationjeunes.gouv.fr)

Bérard J., Pretari A., Salin F. *Réorientation, accompagnement, emploi — Trois pistes pour améliorer les parcours professionnels des étudiants*, Jeunes : études et synthèses n° 23, INJEP, décembre 2014

Bérard J., Valdenaire M. (dir.), *De l'éducation à l'insertion : dix résultats du Fonds d'expérimentation pour la jeunesse*, La Documentation française/INJEP, Paris, 2014.

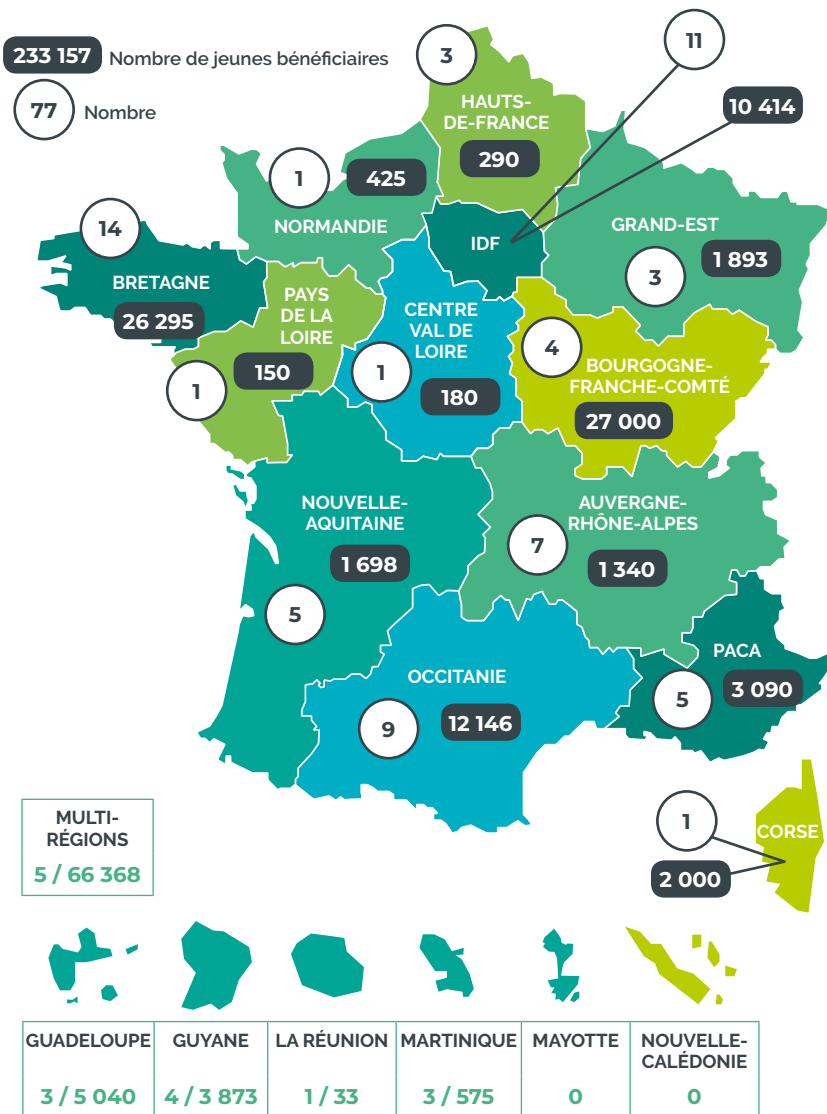
Drean L., Rugambage N., *Accompagner les jeunes à l'entrepreneuriat, un vecteur d'insertion professionnelle ?* Jeunes : études et synthèses n° 33, INJEP, juillet 2016

10

# Insertion sociale

## QUELQUES DONNÉES

Carte des projets « insertion sociale »



## DIFFICULTÉS ET QUESTIONNEMENTS

Inégalités, ruptures dans les parcours, isolement, de nombreux jeunes sont en situation de fragilité personnelle, familiale, sociale. Prendre soin de soi, dépasser les échecs, se projeter, reste pour beaucoup de jeunes difficilement atteignable. Parce qu'il n'y a pas une jeunesse, mais des jeunesses aux conditions socioéconomiques, géographiques et d'éducation différentes, les **facteurs de fragilisation** peuvent être multiples comme le non-accès aux soins, ou encore le faible accès aux pratiques culturelles et artistiques.

Ainsi l'**état de santé** des jeunes en insertion est préoccupant et les difficultés rencontrées sont nombreuses : non-consultation en raison d'une avance des frais jugée trop importante au regard de revenus jugés trop faibles, **protection sociale insuffisante, manque d'information sur la prévention**. De fait, par les comportements à risque qu'il implique ou les capacités qu'il limite, l'état de santé fait obstacle à l'insertion socioprofessionnelle des jeunes les plus en difficulté.

En matière d'**accès à la culture**, le **poids des inégalités et des déterminismes sociaux** reste fort, se traduisant pour certains jeunes par une mise à distance

à la fois des pratiques possibles, mais également des lieux à « fréquenter ». Pour ces jeunes, le rôle des pratiques artistiques et culturelles comme levier de construction de son projet personnel et/ou professionnel ne joue donc pas.

Enfin, les jeunes pris en charge par l'Aide sociale à l'enfance ou la Protection judiciaire de la jeunesse, tout comme les jeunes sous main de justice, restent particulièrement vulnérables et les premiers touchés par la **grande précarité**.

## LES AXES D'ACTION DU FEJ VIA L'EXPÉRIMENTATION

En matière de santé, le FEJ a soutenu des projets proposant d'assouplir les contraintes administratives et financières perçues par les jeunes, mettant en place un **accompagnement social et médical** afin de lever les freins de type informationnel expliquant, pour partie, le faible recours aux soins. D'autres projets se sont concentrés sur les barrières psychosociales, en faisant intervenir des « médiateurs » ou « passeurs » (professionnels de santé ou pairs) pour ramener vers les structures de soins les jeunes les plus éloignés des institutions et **promouvoir des messages de prévention** auprès de jeunes peu réceptifs aux formes les plus traditionnelles de sensibilisation.

Sur le champ des pratiques artistiques et culturelles, les expérimentations ont porté d'une part, sur le développement des usages, des pratiques et des formations culturelles des personnes qui en sont habituellement exclues, et d'autre part sur les modes possibles d'insertion professionnelle dans le champ artistique et culturel.

Enfin, des expérimentations ont été conduites sur **l'anticipation et la sécurisation du parcours des jeunes incarcérés et en grande difficulté d'insertion** ;

sur l'accompagnement des jeunes suivis par l'Aide sociale à l'enfance ou par la Protection judiciaire de la jeunesse en milieu ouvert par la proposition de parcours adaptés de formation et d'insertion professionnelle, par une prise en charge globale qui prenne en compte les multiples difficultés auxquelles les jeunes sont confrontés. Ont été testées également la mise en place de **nouvelles coordinations entre les acteurs** ; ASE, PJJ, services pénitentiaires d'insertion et de probation (SPIP), services d'orientation, Pôle Emploi, missions locales.

### ZOOM SUR QUELQUES EXPÉRIMENTATIONS :

#### JEUNES SOUS MAIN DE JUSTICE — « RÉUSSIR SA SORTIE »

##### Expérimentation portée par la mission locale des Ulis et évaluée par le CREDOC. Expérimentation 2010 – 2011

L'expérimentation a concerné 72 jeunes de 18 à 25 ans originaires de l'Essonne et détenus à la maison d'arrêt de Fleury-Mérogis. Ces jeunes ont été accompagnés par les dix missions locales de l'Essonne et le SPIP (Service Pénitentiaire d'Insertion et de Probation) de Fleury-Mérogis. Quatre organismes de formation ont participé aux actions du programme. Le programme a concerné six groupes de jeunes et comportait trois phases, une de six semaines en milieu fermé (recrutement et préparation à la sortie), et deux de huit semaines en milieu ouvert (stratégies de projet professionnel et remise à niveau et mise à l'emploi). L'accompagnement classique par les conseillers référents justice des missions locales a été renforcé dans le cadre de l'expérimentation par des entretiens individuels avec les organismes de formation, le SPIP, la coordination des missions locales et des actions en groupe.

#### ASE-PJJ — « RASSEMBLER DES OUTILS POUR L'ACCOMPAGNEMENT VERS L'AUTONOMIE DES JEUNES DANS LE DÉPARTEMENT DU VAL-DE-MARNE »

##### Expérimentation ROAD 94 portée par le Conseil Général du Val-de-Marne – Évaluation nationale menée par le LERFAS, Expérimentation 2009 – 2012

Prévenir les ruptures de parcours des jeunes notamment celles intervenant en aval des suivis proposés par l'ASE (aide sociale à l'enfance) et la PJJ (protection judiciaire de la jeunesse), en articulant l'accompagnement éducatif proposé par l'ASE et la PJJ avec la prise en compte des problématiques d'insertion (formation, logement, emploi...) pouvant nécessiter l'intervention de multiples professionnels venus, d'horizons différents, en particulier un partenariat renforcé avec les missions locales.

Un comité composé des représentants de l'ensemble de ces organisations mutualise leurs connaissances et compétences pour proposer des solutions aux jeunes. Des allocations mensuelles (de 450 euros) ou ponctuelles (pouvant aller jusqu'à 1500 euros), une orientation vers des associations de parrainage, des associations d'insertion par le logement, des associations d'aide à la mobilité, des services de santé peuvent être proposées.

## « DE LA SANTÉ À L'EMPLOI » — PRESAJE

Expérimentation portée par la Maison de l'emploi et de la formation (MDEF) de Sénart et évaluée par le Centre de recherche en économie et statistique (CREST), Expérimentation 2010 - 2013

Cette expérimentation, couvrant cinq communes, concernait des jeunes âgés de 16 à 25 ans, déscolarisés depuis plus d'un an au moment de l'expérimentation et se présentant dans les missions locales. Le projet avait pour objectif d'identifier les déterminants du recours aux soins chez les jeunes les plus en difficultés. Ce projet met l'accent sur deux dimensions centrales de l'accès aux soins : le coût financier des soins et la méconnaissance des besoins. L'expérimentation s'appuie sur deux dispositifs. Le premier vise à délivrer aux jeunes de l'information relative au système de protection sociale, à ouvrir ou actualiser leurs droits à une couverture de santé. Une assistante sociale aide les jeunes à prendre connaissance de leurs droits et système de fonctionnement du système de remboursement des soins. Le 2<sup>e</sup> dispositif consiste à faire rencontrer aux jeunes un médecin leur donnant une information personnalisée, censée les aider à réévaluer leur intérêt et leur prise de conscience par rapport à leur propre état de santé.

10

## ACCÈS DES JEUNES À LA CULTURE — LES CONCERTS DE POCHE

Expérimentation « Musique itinérante, une dynamique pour la jeunesse » portée par l'association « Les concerts de poche » et évaluée par le LERFAS. Expérimentation 2014 / 2016

Le projet visait à favoriser la fréquentation et l'accès aux ressources culturelles du territoire d'enfants à partir de 6 ans, d'adolescents et de jeunes adultes résidant en zones rurales excentrées, ou dans des quartiers dits « sensibles » et confrontés à des situations d'échec scolaire. L'expérimentation s'est appuyée sur la mise en place suivante :

- Développement d'ateliers de création afin de faciliter la pratique d'un instrument et préparer les enfants à se produire en première partie de concert à l'issue d'un temps conséquent de préparation
- Organisation et participation à des concerts
- Réflexion à travers la mise en place de temps d'échanges et de libre expression entre les artistiques et les publics accueillis
- Formation des intervenants auprès de jeunes (enseignants, artistes, stagiaires et volontaires en service civique) afin de garantir la qualité des actions.

## LES PRINCIPAUX ENSEIGNEMENTS DES EXPÉRIMENTATIONS SUR L'INSERTION PROFESSIONNELLE :

### • Favoriser l'accès et le recours aux soins des jeunes précaires

Simplifier et assouplir les contraintes administratives et financières perçues par les jeunes. L'accent est également mis sur l'importance d'un accompagnement social et médical (assistante sociale, médecin).

Face au constat de mal-être et de souffrance psychique rencontrés par les jeunes précaires, la mise en place d'équipes mobiles (médiateurs) contre la souffrance psychique peut être une solution.

À côté de l'indispensable rôle des adultes, impliquer des pairs (volontaires) dans les démarches d'éducation et de prévention permet de renforcer la proximité en faveur de la transmission d'informations auprès des jeunes visés.

Un accompagnement social et médical (assistante sociale, médecin) augmente de 20 à 25 % les bénéficiaires de la couverture maladie universelle complémentaire et une réduction de la part des jeunes partiellement couverts de 17 à 12 %.

### • Accompagner la sortie de prison en amont puis en aval

L'expérimentation « Réussir sa sortie » a montré qu'un accompagnement à l'insertion, pendant, et après l'incarcération permet :

- De développer des alternatives à l'incarcération en créant des conditions favorables à la libération conditionnelle.
- De diminuer le taux de réincarcération liée à de nouveaux faits
- De favoriser le retour à l'emploi des jeunes

### • Mutualiser les compétences du territoire pour accompagner les jeunes vulnérables (notamment sortant de l'ASE) à l'autonomie

Rassembler des outils pour l'accompagnement vers l'autonomie des jeunes dans le département du Val-de-Marne a permis de montrer :

- La nécessité d'une mutualisation des compétences et connaissances des acteurs de la jeunesse du territoire pour accompagner les jeunes les plus vulnérables, notamment au moment de la fin de leur prise en charge par l'ASE ou la PJJ
- Que les allocations sont déterminantes pour que les jeunes puissent préparer la sortie, ouvrir des possibles (rebondir un échec, se réorienter, choisir et s'orienter dans une formation) ou débloquer des situations (régler des soucis bloquants)

- Que la possibilité de proposer des solutions (financières ou autre) redonne une forme de pouvoir d'agir aux professionnels qui accompagnent les jeunes.

### • Lutter contre l'exclusion des jeunes par le biais de dispositions acquises avec une pratique artistique

La construction d'une politique de démocratisation culturelle passe par la légitimation et la reconnaissance des acteurs culturels par l'environnement (professionnels de l'école, élus, parents, jeunes).

Il est par ailleurs nécessaire de former l'artiste à la pédagogie et à la compréhension des inégalités sociales.

#### Pour aller plus loin :

L'ensemble des rapports finaux des projets présentés et d'autres sont disponibles sur le site du FEJ : [www.experimentation.jeunes.gouv.fr](http://www.experimentation.jeunes.gouv.fr)

Kerivel A., Sans-Chagrin E., *Jeunesse et culture : présentation des premiers résultats*, INJEP, Note d'étape, 2017

*Mission d'animation du Fonds d'expérimentation pour la jeunesse DJEPVA*, Expérimentations en matière de santé - Premiers enseignements, INJEP notes & rapports, INJEP, Note de synthèse, 2016

Charpentier A., Drean L., Rugambage N., *Les leviers pour favoriser l'accès et le recours aux soins des jeunes en insertion*, Jeunes : études et synthèses n° 31, INJEP, février 2016

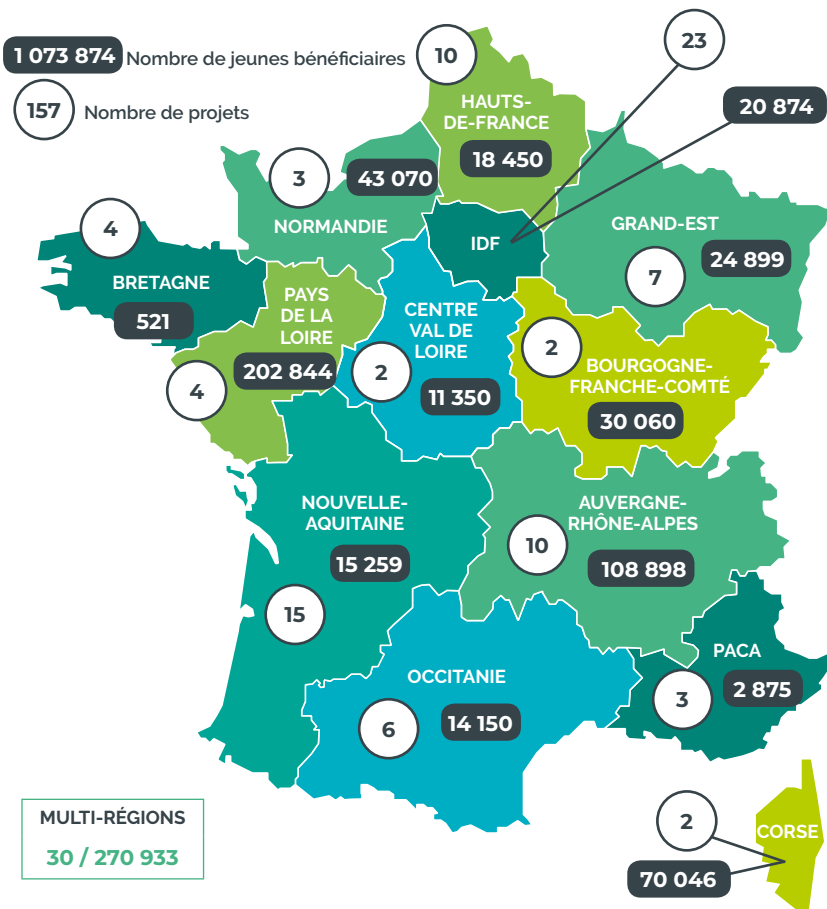
*Mission d'animation du Fonds d'expérimentation pour la jeunesse DJEPVA*, Premiers enseignements des expérimentations en matière de réinsertion de jeunes sous main de justice, Note thématique, INJEP, août 2013

10

# Engagement et citoyenneté

## QUELQUES DONNÉES

Carte des projets « engagement et citoyenneté »



GUADELOUPE	GUYANE	LA RÉUNION	MARTINIQUE	MAYOTTE	NOUVELLE-CALÉDONIE
6 / 14 230	3 / 2 830	13 / 105 975	5 / 102 410	4 / 5 629	2 / 1 051

## DIFFICULTÉS ET QUESTIONNEMENTS

L'engagement des jeunes encouragé par la société pour ses « vertus » d'apprentissage, d'expression, de réalisation, d'acquisition de capital culturel et social, de citoyenneté se heurterait aujourd'hui à plusieurs difficultés :

- des modes d'implication et de participation des jeunes devenus moins conventionnels et donc moins bien appréhendés par le corps social
- parce que le niveau de diplôme n'est pas indifférent à la pratique de l'engagement, des capacités d'action et de mise en mouvement qui ne concernent qu'une partie de la jeunesse et laissent en retrait les plus fragiles
- un encouragement à l'engagement exprimé parfois dans un environnement lui-même non engageant (non-reconnaissance de l'expression des jeunes, préjugés, discriminations, etc.)

## LES AXES D'ACTION DU FEJ VIA L'EXPÉRIMENTATION

Les expérimentations menées ont visé les jeunes disposant de moins d'opportunités, et ont porté sur leur participation à des projets, leur socialisation par l'expérience ou leur mise en situation.

De nombreuses actions ont été conduites : développement d'initiatives, utilisation de lieux de création et de fabrication numérique, création de médias collaboratifs et participatifs, prise de responsabilité au sein d'organisations de jeunes, professionnalisation de ces organisations, outils pour faciliter la montée en expertise de la parole des jeunes, accès à la mobilité internationale, etc.

Sur ce point et pour accroître la mobilité de jeunes en difficulté d'insertion, déscolarisés ou faiblement diplômés (jeunes en missions locales et apprentis notamment), différents projets ont été mis en place : des outils d'information pour mieux faire connaître les possibilités de mobilité, des actions spécifiques pour accompagner cette mobilité notamment le parrainage par des jeunes ayant une expérience de mobilité (pair-à-pair), enfin des séjours individuels ou en groupe, associés à une préparation en amont, un suivi pendant, un accompagnement à la sortie.

Quelles que soient les formes d'engagement, des outils spécifiques ont été conçus pour valoriser les compétences acquises (portfolio de compétences, « référentiel » compétences et bénévolat, etc.).



Sur la **prévention des discriminations**, deux types de démarches ont été mises en place. Un appui aux jeunes potentiellement défavorisés, en raison de leur origine sociale, de leur sexe ou de leur handicap, pour élargir leurs perspectives de formation et la réussite

de leurs études. Des actions sur la relation entre jeunes et employeurs afin d'identifier les préjugés, la non-reconnaissance des compétences et les vecteurs de discrimination à l'œuvre sur le marché du travail et les moyens les plus à même d'y mettre fin.

### ZOOM SUR QUELQUES EXPÉRIMENTATIONS :

#### ENGAGEMENT — DÉVELOPPEMENT DE PROJETS — « 3D FABLAB »

**Expérimentation portée par l'association « LOREM » (Loisirs résidentiels des Mariniers) — Évaluation LERIS — Laboratoire d'Études et de Recherche sur l'Intervention Sociale, Expérimentation 2015 — 2016**

Le projet visait à créer un FABLAB « Art, Communication et Imagerie 3D » ouvert à tous ceux qui ont besoin de créer, transformer, adapter, mettre en image, mais qui n'en ont pas les moyens techniques et financiers ou qui ne disposent pas d'un espace suffisant pour leur réalisation. Le LOREM a mis à disposition ce lieu ainsi que le matériel et l'expertise des techniques 3D. Outre le lieu, ont été mises en place des actions éducatives et pédagogiques et la réalisation de projets (montage et organisation de projections en reliefs dans des lieux différents, avec publication dans le Fanzine et le webzine).

Des partenariats ont été développés avec des associations du quartier, en particulier les centres sociaux et les centres d'animation.

#### MOBILITÉ INTERNATIONALE — « HUMAQUITAINE »

**Expérimentation portée par la région Aquitaine et évaluée par Kaléido'Scop., Expérimentation 2009 - 2011**

Le projet est intervenu sur la mobilité de jeunes en difficulté (450 jeunes suivis par une mission locale) en direction des pays francophones et/ou en voie de développement (Madagascar, pays africains francophones), des actions sont menées sur l'information et l'accompagnement des jeunes, sur la professionnalisation de 150 référents sur la région, sur la mobilisation de 50 organismes pour accompagner les groupes dans le cadre des actions de mobilité, sur la constitution d'un réseau de pays partenaires. L'information et la coordination se sont appuyées sur une plate-forme dédiée « Cap Mobilité ».

#### ENGAGEMENT — EXPRESSION ET MIXITÉ DES GROUPES DE JEUNES — « PARLEMENT LIBRE DE JEUNES »

**Expérimentation portée par le MRJC et évaluation nationale par l'agence PHARE, Expérimentation 2014 - 2016**

L'objectif a été d'associer des jeunes de 18 à 30 ans aux profils sociaux différents le temps d'une rencontre sur un projet d'expression libre (débat et ateliers). Les méthodes d'animation ont fait l'objet d'un cahier des charges, elles étaient précises, reproductibles et pouvaient être prises en charge par des intervenants formés du MRJC.

Suite aux échanges, des outils ont pu être réalisés par les participants. Cette formalisation a acté l'aboutissement de la démarche d'expression (concertation, priorisation, transmission). Une plaquette, par exemple, a été rédigée librement par les participants sur les droits des jeunes face à la police.

La démarche a combiné différents outils : pair à pair, communautés, outil d'apprentissage interactif, outils différenciés en fonction de la maturité du projet, etc. qui semblait correspondre aux attentes des jeunes.

## LES PRINCIPAUX ENSEIGNEMENTS DES EXPÉRIMENTATIONS SUR L'INSERTION PROFESSIONNELLE :

### • Favoriser un accompagnement à l'initiative des jeunes et le soutien à l'engagement

L'efficacité de la méthode pair-à-pair est probante en termes de sensibilisation et de socialisation à l'engagement.

Le renforcement de la mixité des groupes au sein des projets permet de surmonter la difficulté pour mobiliser les jeunes les moins prédisposés à s'engager.

Combiner les registres d'incitation et les ressorts de l'engagement des jeunes contribue à produire le sens de l'engagement entre processus d'individuation et participation sociale.

Il s'agit également d'assouplir les modalités de gouvernance des associations et de reconnaître les jeunes pour co-construire les politiques de demain.

### • Diversifier l'orientation des filles et agir pour une orientation non sexiste

Impliquer et associer les parents et les enseignants au choix de l'orientation scolaire et professionnelle.

Les actions de lutte contre les stéréotypes de genre doivent s'adresser aux filles et aux garçons et privilégier une approche sur le long terme et ce dès le plus jeune âge.

L'orientation est à penser comme un processus complexe mêlant performance scolaire, contexte scolaire, ou encore milieu social et familial.

### Pour aller plus loin :

L'ensemble des rapports finaux des projets présentés et d'autres sont disponibles sur le site du FEJ : [www.experimentation.jeunes.gouv.fr](http://www.experimentation.jeunes.gouv.fr)

Bellarbre É., Drean L., *Engagement : quels leviers pour mobiliser les jeunes en retrait ?*, INJEP analyses et synthèse n° 3, juin 2017

Bouzonnie H., Kerivel A., *Organisations de jeunes dirigées par des jeunes : présentation des premiers résultats*, Note d'étape, INJEP, 2017

Kerivel A., *Des jeunesses discriminées au moment de leur insertion sociale*. Résultats de deux études et de deux testings lancés par le Fonds d'expérimentation pour la jeunesse (FEJ), INJEP Notes et rapports/ Note thématique, INJEP, 2018

Kerivel A., Khieu H., *Prévention des violences faites aux femmes par la lutte contre les stéréotypes sexistes : présentation des premiers résultats*, Note d'étape, INJEP, 2017

Kerivel A., Khieu H., Sans-Chagrín E., *Éducation populaire pour et par les jeunes. Pratiques numériques, lieux innovants et médias de jeunes : présentation des premiers résultats*, Note d'étape, INJEP, 2017

Sans-Chagrín E., *Plates-formes régionales de mobilité européenne et internationale des jeunes : présentation des premiers résultats*, Note d'étape, INJEP, 2017

# 10

## PARTIE 3 : L'expérimentation et après ?

### Du côté des porteurs de projet du FEJ : l'essaimage

**Afin de faire un bilan sur l'expérience du FEJ pour les porteurs de projets, et les suites données sur les territoires, une enquête par questionnaire, prolongée par une série d'entretiens semi-directifs, a été menée auprès d'anciens porteurs de projet dans le but de recueillir leur témoignage sur leur expérience avec le FEJ.**

Un questionnaire en ligne a été envoyé à tous les porteurs de projet ayant travaillé avec le FEJ depuis sa création (857).

174 réponses correspondant à des projets différents ont été retournées, soit 20,3 % de taux de retour.

#### PENDANT...

Les apports du FEJ pendant l'accompagnement (selon les porteurs) :

- renforcement des ressources humaines
- facilitation du lancement du dispositif
- changement de pratiques professionnelles
- prise de recul sur les pratiques « points forts et points faibles »
- inscription de l'activité du porteur dans une dynamique plus générale
- structuration du projet, de l'action
- reconnaissance du porteur à plus grande échelle
- reconnaissance de l'association comme acteur du sujet
- gain en crédibilité auprès d'autres acteurs

#### ET APRÈS...

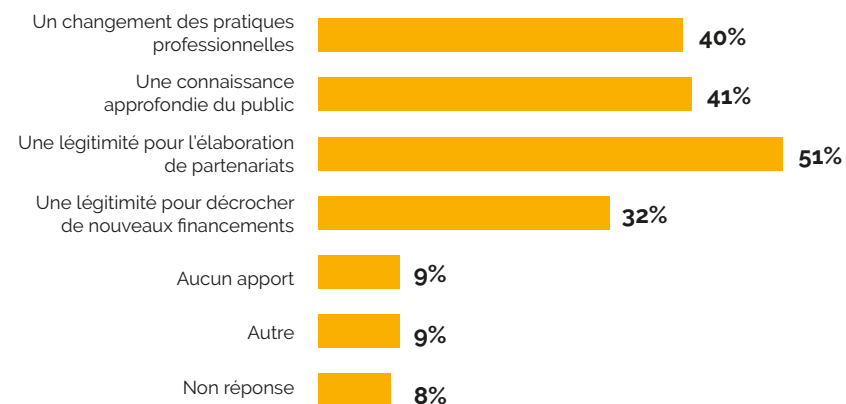
Une fois l'expérimentation terminée, les porteurs évoquent, des projets :

- qui se structurent
- qui perdurent
- se développent
- sont mis à disposition (notamment les outils)
- évoluent
- se diffusent sur d'autres territoires
- inspirent d'autres porteurs

et des organisations, associations qui :

- créent de nouveaux partenariats
- font évoluer leurs pratiques
- acquièrent une culture de l'évaluation.

#### Apports et enseignements de l'évaluation externe menée dans le cadre du FEJ



Source : répondants au questionnaire.

Champ : 174 répondants.

Lecture : 40 % des répondants indiquent que l'évaluation externe leur a permis d'effectuer un changement dans leurs pratiques professionnelles.

Selon la même enquête auprès des porteurs de projets, 82% des répondants déclarent que leur dispositif perdure. Toutefois, cette proportion n'est pas la même selon le type de porteur.

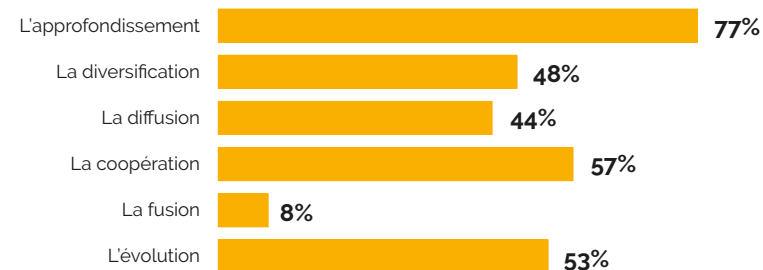
Pour les 18 % de dispositifs qui ne perdurent pas après l'expérimentation, la cause en est, pour les trois quarts d'entre eux, l'absence de financement pour prendre le relais du financement du FEJ. Les dispositifs qui perdurent augmentent la plupart du temps leur nombre de partenaires financiers.

### Mais au-delà du fait qu'un projet perdure, le FEJ a une ambition : l'essaimage.

Si la notion d'essaimage peut recouvrir des réalités variées, le rapport du SG-MAP et du CGET « Ensemble, accélérons ! », (2015), propose une typologie des formes d'essaimage applicable à la plupart des situations :

- L'approfondissement : améliorer l'impact de l'activité sur chaque bénéficiaire ou faire croître le nombre de bénéficiaires (scale deep)
- La diversification : développer une ou des nouvelles activités plus ou moins proches du cœur de métier de la structure (scale out)
- La diffusion par duplication ou déploiement géographique : répliquer son modèle sur d'autres territoires, via la création de nouvelles entités (scale up)
- La diffusion par mise à disposition ou fertilisation : diffuser un savoir-faire auprès d'autres acteurs pour qu'ils s'approprient la démarche et reproduisent son impact (scale across)
- La coopération : se rapprocher d'autres structures pour accroître l'impact social global en maintenant l'autonomie de chacun
- La fusion : mise en commun des patrimoines de deux structures ou plus, de manière volontaire ou contrainte

### Typologie de l'essaimage appliquée aux expérimentations du FEJ



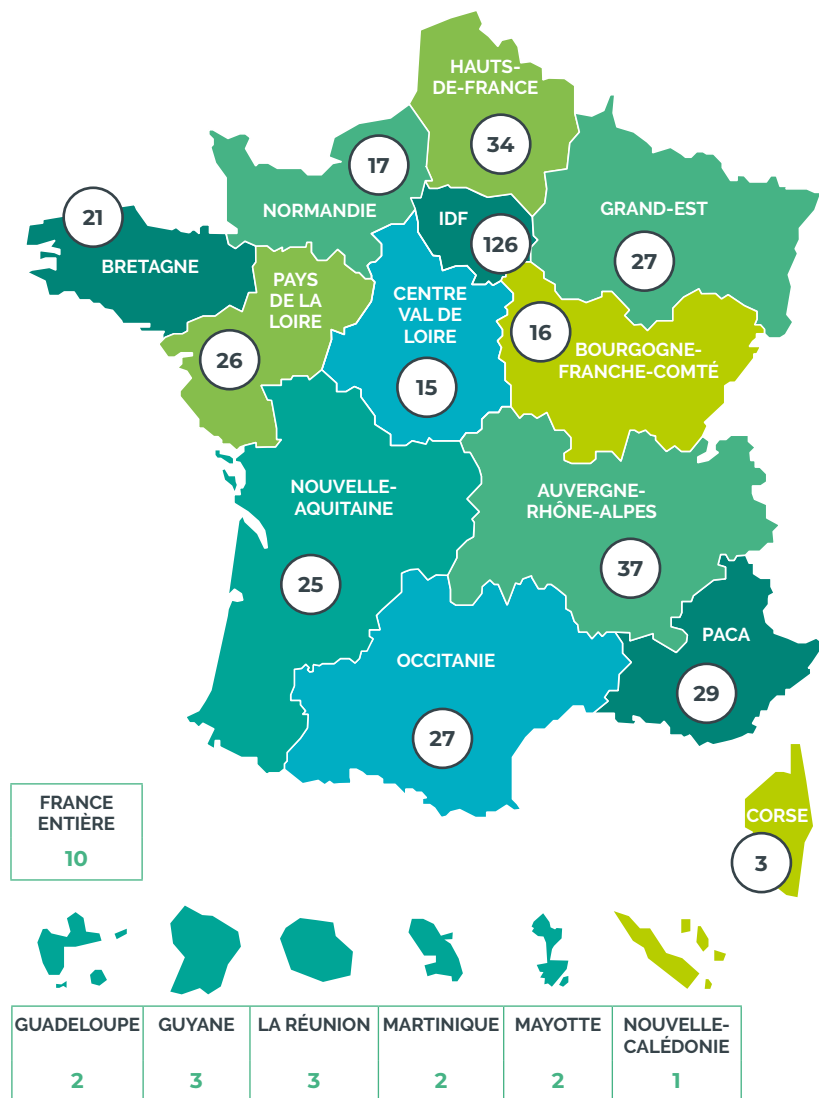
**Source :** répondants au questionnaire dont le projet a perduré en se développant.

**Champ :** 79 répondants.

**Lecture :** parmi les répondants dont le projet a perduré en se développant, 77 % précisent que ce développement s'est manifesté par l'approfondissement (augmentation du nombre de bénéficiaires, amélioration de l'impact sur les bénéficiaires).

Par ailleurs, dans le cadre du programme d'appui au déploiement des innovations sociales La France s'engage (LFSE) que le FEJ a initié, 93 lauréats ont pu bénéficier d'un appui financier et opérationnel à leur essaimage et à leur changement d'échelle.

# Carte des implantations LFSE



Aussi, si **la notion de généralisation est souvent présentée comme un des enjeux de l'expérimentation, ce n'est pas toujours le cas**. Les questionnements peuvent être territorialisés et répondre à un problème délimité, et dans ce cas la généralisation sur l'ensemble du territoire n'est pas l'objectif. Que les expérimentations posent ou non d'emblée la question de la généralisation, elles visent toutes à produire de la connaissance sur une base scientifique.

## Du côté de l'action publique en faveur des jeunes : des enseignements

Les connaissances acquises sur les dispositifs testés permettent de mieux identifier et caractériser les écueils, les freins, les facteurs de réussite, les effets produits. Ces enseignements présentés et mis à disposition des décideurs publics participent à nourrir l'évolution des approches et des normes au plan national, et les travaux de réforme. Ce fut le cas sur les questions suivantes par exemple :

- Penser ensemble recherche d'emploi et autonomie financière (Garantie jeunes)
- Accroître la capacité de déplacement des jeunes par la proposition de solutions matérielles et l'acquisition de nouvelles compétences (loi mobilité)
- faire évoluer les épreuves théoriques du permis de conduire et axer davantage sur la pratique de situations réelles (réforme du code 2016)

Ces connaissances permettent également d'inscrire certains dispositifs testés sur la durée et de contribuer à leur déploiement. Peuvent être cités :

- Les plates-formes de repérage et de suivi des décrocheurs pour lutter contre le décrochage scolaire
- Des outils simples pour mieux associer les parents à l'orientation de leurs enfants, (la mallette des parents)
- Des sensibilisations et des formations spécifiques pour prévenir le harcèlement à l'école
- Des portfolios pour valoriser les compétences et expériences acquises par les étudiants, auprès des futurs employeurs
- Des coopérations institutionnelles organisées de l'école à l'emploi, pour mieux accompagner l'insertion des jeunes sous protection judiciaire

# Les expérimentations en cours

## DE L'EXPLORATION DU PROBLÈME À L'EXPÉRIMENTATION : UN TRAVAIL EN COURS SUR LES DISCRIMINATIONS

En 2014, le FEJ lançait un appel à projet visant à **mettre en évidence les discriminations envers les jeunes**. Il s'agissait de savoir si les jeunes subissent une discrimination dans les étapes d'accès à l'autonomie du fait de leur jeune âge, ou bien si les situations de discrimination proviennent de la combinaison du jeune âge et du sexe, de l'origine supposée ou du territoire.

Pour **répondre à cette question**, des terrains ont été investigués par quatre équipes de chercheurs afin de mieux comprendre les expériences de discrimination vécues par les jeunes au moment de leur accès à l'autonomie dans des domaines jusqu'alors peu explorés (effectuer un stage de 3<sup>e</sup>, un apprentissage, la formation de son choix, accéder à la mobilité par l'achat et l'assurance d'un véhicule d'occasion, accéder à un hébergement de loisirs, se protéger par le biais d'une complémentaire santé, avoir un logement, ou encore effectuer une formation ou accéder à l'entrepreneuriat par la reprise de petite entreprise).

Les **deux testings** et les **deux études** ont montré que l'âge n'était pas un critère discriminant à lui seul. En revanche, l'âge renforce les effets de l'origine supposée (Maghrébine ou Africaine subsaharienne), du territoire (stigmatisé) ou du sexe ou de l'association de ces critères qui sont discriminants sur la majorité des terrains enquêtés.

À **l'appui de ces enseignements**, le FEJ a lancé en 2018 **un appel à expérimentation** visant à prévenir et/ou agir sur les actes et mécanismes discriminatoires que peuvent rencontrer les jeunes en raison en particulier de leur origine supposée et/ou de leur lieu de résidence dans les différentes étapes de leur insertion.

Après une première phase au cours de laquelle des projets et des équipes d'évaluateurs ont été présélectionnés, les binômes porteurs-évaluateurs sélectionnés par le jury démarreront l'expérimentation en janvier 2019 pour une production d'enseignements et de résultats prévus en 2021.

## DES NOUVELLES MÉTHODES DE TRAVAIL TESTÉES AVEC LES TERRITOIRES ULTRA-MARINS.

Partenaire du ministère des outre-mer pour le lancement d'appel à expérimentation depuis 2009, le FEJ a récemment fait évoluer sa méthode en lançant un cinquième **appel à expérimentation déconcentré**. Le choix des thèmes d'intervention en faveur des jeunes et la sélection des projets ont été assurés par les sous-préfets à la cohésion sociale et les services déconcentrés concernés.

Du côté de l'évaluation, une **démarche de co-construction de problématique évaluative** a été mise en œuvre. Ainsi, une question de départ a été élaborée dans un dialogue entre le FEJ et la direction chargée de la jeunesse des différents territoires afin de répondre à des questions qui se posent réellement sur les différents territoires.

Puis cette question a été mise à l'épreuve du terrain par les évaluateurs lors d'un premier temps de rencontre avec les porteurs de projets sur les terrains. Suite à cela, cinq problématiques ont émergé sur les cinq territoires :

- Esprit d'entreprendre, construction des parcours, quel rôle des compétences sociales pour éviter le décrochage à la Réunion ?
- Quels dispositifs et quelles actions pour lutter de manière cohérente et pérenne contre le phénomène des mules en Guyane ?
- Comment permettre lien et continuité hors et dans le quotidien par le biais de temps d'internat à Mayotte ?
- Comment « capter » les jeunes distants et parfois réticents aux initiatives associatives et institutionnelles en Guadeloupe ?
- Comment faire correspondre besoins des jeunes et réponses des dispositifs en Martinique ?

Les résultats sont attendus pour fin 2019.

# 10

## Les perspectives

**Une nouvelle programmation** d'appels à projets a été adoptée pour investir des champs jusqu'alors peu ou pas explorés par les expérimentations du FEJ (les jeunes en milieu rural par exemple), ou creuser des problématiques déjà traitées, mais qui ont révélé, via les enseignements des expérimentations, d'autres leviers sur lesquels il y a un intérêt à mener des expérimentations et approfondir l'évaluation.

Le FEJ est également appelé à **mobiliser son expertise sur les chantiers de réformes nationaux** tels que la stratégie de lutte et de prévention contre la pauvreté des enfants et des jeunes, ou encore, potentiellement, sur la mise en place du Service national universel.

## Conclusion

**Les dix années d'existence du FEJ sont en réalité dix années d'expérimentation d'un dispositif nouveau dans le paysage institutionnel, politique et scientifique en France.**

**Le FEJ a ainsi pu contribuer à développer la culture de l'expérimentation et de l'évaluation parmi les acteurs des politiques de jeunesse et dans le monde associatif.**

**Les leviers d'actions sont nombreux pour la construction de politiques publiques concrètes, réalistes et adaptées aux besoins et attentes des jeunes dans notre société. Et l'expérimentation doit jouer un rôle plein et entier dans la réflexion vers la définition de ces futures politiques publiques.**

**Le FEJ dispose aujourd'hui d'une reconnaissance affirmée dans le paysage institutionnel et scientifique comme un « laboratoire de politiques publiques ».**

**Il faut souhaiter que son action, en lien avec l'ensemble des autres acteurs, se poursuive encore aussi longtemps au bénéfice de l'ensemble des jeunes.**

A large, bold, teal-colored number '10' is centered on the right side of the page. The number is suspended from the top edge by two thin, vertical teal lines, one passing through the top of the '1' and the other through the top of the '0'.

Ce document a été réalisé par Martine Cambon-Fallières,  
Malika Kacimi et Aude Kerivel.

Des remerciements chaleureux sont adressés à l'ensemble des  
membres de la mission d'animation du Fonds d'expérimentation  
pour la jeunesse depuis sa création.

Création graphique : Jeanne-Marie Monpeurt



10



MINISTÈRE  
DE L'ÉDUCATION  
NATIONALE ET  
DE LA JEUNESSE